UNIVERSITÉ PARIS 8 Année 2013-2014 Département d'Histoire UFR Textes et sociétés

Guide pédagogique de la

Licence d'Histoire

Bienvenue au département d'Histoire!

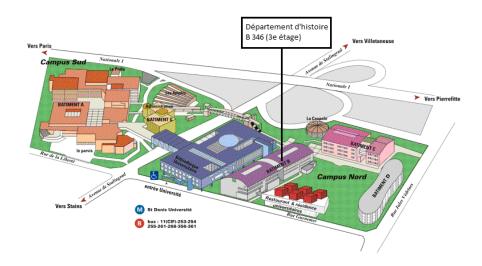


Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES	3
FAIRE DE L'HISTOIRE À PARIS 8	4
LE DÉPARTEMENT D'HISTOIRE	
LES DÉBOUCHÉS D'UNE FORMATION EN HISTOIRE	
CONDITIONS D'ACCÈS AUX ÉTUDES EN HISTOIRE	
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE	7
Organisation générale	
CALENDRIER	
MODALITÉS D'ÉVALUATION	
RÉORIENTATION – INSERTION PROFESSIONNELLE	
LA PREMIÈRE ANNÉE (L1)	12
ORGANISATION DE LA PREMIÈRE ANNÉE	12
DÉTAIL DES COURS	
LES COURS PROPOSÉS EN 2013-2014	
LA DEUXIÈME ANNÉE (L2)	
ORGANISATION DE LA DEUXIÈME ANNÉE	
DÉTAIL DES COURS	
EMPLOIS DU TEMPS DE DEUXIÈME ANNÉE	
LA TROISIÈME ANNÉE (L3)	36
Organisation de la Troisième année	36
DÉTAIL DES COURS	
LES COURS PROPOSÉS EN 2013-2014 : EMPLOI DU TEMPS DE TROISIÈME ANNÉE	
LES MINEURES	
MÉTIERS DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES (MINEURE INTERNE)	
HISTOIRE DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES ET EXTRA-EUROPÉENNES (MINEURE INTERNE)	
SCIENCES DE L'EDUCATION/LITTÉRATURE (MINEURE EXTERNE)	
SCIENCE POLITIQUE (MINEURE EXTERNE)	53
SOCIOLOGIE (MINEURE EXTERNE)	
AUTRES MINEURES ET DEMI-MINEURES	
LANGUES ET SÉJOURS À L'ÉTRANGER	56
RÉCAPITULATIF DE LA FORMATION	58
ANNEXES:	59
MINEURES D'HISTOIRE POUR LES ÉTUDIANTS D'AUTRES CURSUS	59
EMPLOIS DU TEMPS PAR SEMESTRE	62
PV DE LICENCE 2013-2014	
CALENDRIER UNIVERSITAIRE SERVICES UTILES.	
DERVICED OTHERU	

INFORMATIONS PRATIQUES



UFR de rattachement : UFR 4 « Textes et Sociétés »

Bât B 2, bureau B 338 - Tél. : 01 49 40 68 15

ATTENTION : Il convient de s'y prendre à l'avance pour demander un rendez-vous.

Direction du département (B 345) :

Anne BONZON: sur rendez-vous Jean-Pierre DUTEIL: sur rendez-vous Courriel: direction.histoire@univ-paris8.fr

Responsables de la Licence (B 345) :

Pour la L1 – Benjamin LELLOUCH (<u>benjamin.lellouch@laposte.net</u>): sur rendez-vous Pour la L2/L3 – Nicolas KYRIAKIDIS (<u>nicolas.kyriakidis@univ-paris8.fr</u>): sur rendez-vous

Relations internationales, séjours d'études à l'étranger (B 345) :

Caroline DOUKI: sur rendez-vous (<u>erasmus.histoire@univ-paris8.fr</u>)

Responsable des stages :

Philippe VERHEYDE (philippe.verheyde@univ-paris8.fr).

Secrétariat d'histoire :

Guylène DERUEL, Bât B 2, bureau B 346 (guylene.deruel@univ-paris8.fr)

Tél.: 01 49 40 68 25

Courrier: Département d'Histoire, Université Paris 8, 2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Site internet: http://www.univ-paris8.fr/histoire

FAIRE DE L'HISTOIRE À PARIS 8

Maîtrise intellectuelle du temps, travail de mémoire mais aussi de mise à distance, expérience citoyenne : l'Histoire est une discipline qui permet de forger les armes critiques permettant de mieux vivre et penser le présent à la lumière des sociétés et des modèles du passé. L'Histoire offre non seulement une formation intellectuelle, des outils d'analyse et de réflexion, mais aussi des débouchés variés.

LE DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Diversité

Héritier d'une tradition prestigieuse, le département d'Histoire vous offre la possibilité d'aborder tous les domaines de la discipline : Histoire politique, économique et sociale, culturelle, religieuse ou intellectuelle, depuis la Licence jusqu'au Doctorat.

Le département d'Histoire dispose de plusieurs originalités. Il propose, dès l'année de L1, une grande diversité de cours que les étudiants peuvent choisir **librement**; l'enseignement en Licence et en Master porte sur des **aires géographiques très variées** : l'Europe, l'Afrique, l'Amérique, l'Asie et le monde musulman.

Encadrement pédagogique

L'encadrement des étudiants est extrêmement **personnalisé**: Paris 8 en a fait sa spécificité et le département d'Histoire sa priorité. L'enseignement est le plus souvent dispensé en petits effectifs, de sorte que chacun peut bénéficier d'un suivi individuel. Nous insistons en particulier sur l'acquisition de méthodes de travail, utiles aux étudiants dans tous les domaines, en particulier grâce à un tutorat et un suivi personnalisé.

Un **tutorat** est proposé aux étudiants de L1. Il peut être prolongé tout au long du cursus de Licence, si cela s'avère nécessaire. Soucieux de répondre aux problèmes pédagogiques que les étudiants pourraient rencontrer durant leur formation, les responsables de Département assurent chaque semaine une permanence (en salle B 345).

Excellence

L'équipe du département regroupe des enseignants-chercheurs non seulement attentifs à la réussite des étudiants, mais également **réputés** dans leur domaine de recherche. Associés notamment au CNRS (Centre national de la recherche scientifique), au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), à l'IUF (Institut universitaire de France), ou encore à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) et à l'EPHE (École pratique des hautes études), ils participent aussi à des publications de renommée internationale, et assurent par l'excellence de leurs travaux le rayonnement de l'université

Des conditions d'étude privilégiées

Pas de déplacements inutiles : vous trouverez sur un même site tous les niveaux d'études (Licence, Master, Doctorat).

Pour votre travail personnel, vous disposez d'une **bibliothèque accueillante**, moderne et vaste, d'accès immédiat : on y passe aisément, entre deux cours, sans avoir à se déplacer loin. Elle offre des salles de lecture au calme, et tous les instruments de travail nécessaires : des livres, revues, journaux en accès libre, un parc de photocopieuses, d'ordinateurs et d'outils multimédias. Un personnel dévoué et compétent assiste les étudiants dans leurs recherches.

Un restaurant universitaire se trouve à proximité des salles de cours.

LES DÉBOUCHÉS D'UNE FORMATION EN HISTOIRE

La solidité de la formation et des méthodes de travail acquises en histoire vous permet de vous orienter, à terme :

- vers les concours de l'enseignement primaire (professeur des écoles) ou secondaire (professeur de collège et de lycée, avec le CAPES et l'agrégation, ou de lycée professionnel PLP)
- vers les métiers du patrimoine, du tourisme, de la documentation
- vers les concours de la fonction publique nationale ou territoriale
- vers les métiers du journalisme, de la presse, de la communication et de l'édition.

Pour plus de détails, voir : http://www.univ-paris8.fr/histoire/?page id=1142

Pour découvrir ces métiers, les étudiants peuvent effectuer en L3 un **stage professionnalisant** hors de l'université, sous réserve de leur motivation et des places disponibles.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ÉTUDES EN HISTOIRE

Qui peut assister aux cours ? Deux cas : soit vous êtes inscrit dans le département d'Histoire (1), soit vous êtes inscrit dans un autre département (2).

Si vous voulez vous inscrire en Histoire

L'Histoire est alors votre Majeure. Vous pouvez vous inscrire en Histoire à différents moments de la scolarité :

- •accès en L1 : Baccalauréat (ou équivalent)
- •accès en L2 : L1 d'autres formations ou d'autres universités ou au minimum 50 ECTS, avec acquisition en L2 de 2 cours (EC) de méthodologie ou davantage suivant la formation antérieure de l'étudiant. Le dossier est examiné par la commission des Équivalences.
- •accès en L3: L2 d'autres formations ou d'autres universités ou au minimum 100 ECTS, avec acquisition en L3 de 4 cours (EC) de méthodologie ou davantage suivant la formation antérieure de l'étudiant. Le dossier est examiné par la commission des Équivalences.

Précision : Si vous avez commencé votre Licence dans une autre formation ou une autre Université, vous pouvez demander à accéder directement en L2 ou L3. Votre dossier sera examiné par la commission des Équivalences du département, dans le respect des règles de scolarité de l'Université. (www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-examens). Il peut vous être demandé de suivre des enseignements méthodologiques complémentaires en plus des cours de L2 ou L3.

Si vous venez d'un autre Département de Paris 8

Voir « Mineures offertes par le département d'Histoire »

Attention : les inscriptions dans la Mineure « Histoire » se font directement auprès des professeurs d'Histoire concernés et non par informatique. Contactez les responsables de licence en cas de besoin.

Règles de bonne conduite

- Les étudiants doivent se présenter aux différents cours dès la première semaine du semestre. Aucun étudiant ne peut être admis à suivre un enseignement s'il se présente après la troisième semaine.
- •La ponctualité est de règle. Un enseignant n'est pas tenu de vous accepter après le début de la séance.
- •Les téléphones portables doivent être éteints dès l'entrée en cours.
- •Lors des examens, les étudiants doivent se présenter à l'heure, oreilles dégagées et sans téléphone portable.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE

ORGANISATION GÉNÉRALE

Le cursus de Licence se déroule en 3 années (L1, L2 et L3), soit 6 semestres :

La première année (Licence 1) se décompose en deux semestres (S1 et S2)

La deuxième année (Licence 2) en S3 et S4

La troisième année (Licence 3) en S5 et S6

Au cours de ces trois années, l'étudiant doit suivre un certain nombre de cours (appelés EC : « éléments constituants »).

Les cours (EC) sont groupés en **Unités d'Enseignement (UE)** au sein desquelles ils se compensent. L'Histoire est la matière principale de la Licence : **la Majeure.**

Vous suivrez chaque semestre 7 cours (EC) en moyenne, et **vous ne pouvez suivre plus de 8 EC par semestre**, Majeure, Mineure, Langues et EC libres confondus, sauf dérogation spécialement accordée par les responsables de Licence.

À l'université, les cours d'Histoire sont répartis en quatre grandes époques : Antiquité (avant le Ve siècle apr. J.-C.), Moyen Âge (Ve-XVe siècles), Temps modernes (XVIe-XVIIIe siècles), Époque contemporaine (XIXe-XXIe siècles).

La Licence comprend d'autres enseignements que la Majeure :

- •2 EC « libres » c'est-à-dire 2 cours à suivre en L1 et à choisir librement dans toute l'offre de formation de l'université hors département d'Histoire.
- •6 cours de *langues*, *anciennes* ou *vivantes* (soit 2 EC par an durant les 3 années de Licence).
- •8 cours de Mineure (dans une autre discipline, sauf pour la mineure Patrimoine et archives) à prendre en 2^e et 3^e année de Licence (à raison de 4 par an). Le choix de cette seconde discipline, complémentaire de l'Histoire, est fonction de vos projets d'orientation future.

CALENDRIER

Calendrier général de la rentrée

Inscriptions administratives en Licence: à partir du 9 juillet. Plus d'informations sur le site :

http://www.univ-paris8.fr/-Inscription-

Pré-rentrée : Les journées de pré-rentrée auront lieu les 12 et 13 septembre 2013

Début des cours : Les cours débuteront le lundi 23 septembre

Journées de pré-rentrée (12-13 septembre 2013, en salle B135)

Présence obligatoire, même pour les redoublants (ces derniers doivent venir avec leur relevé de note de l'année précédente).

Comme chaque année les étudiants de licence (1, 2 et 3) sont convoqués pour une pré-rentrée en présence des enseignants référents. Elle permet de présenter l'année à venir, de choisir cours et emplois du temps, de poser des questions si nécessaire.

Si, en cas de force majeure, vous êtes absent, vous devez en informer l'enseignant responsable :

Pour la L1 – Benjamin LELLOUCH (<u>benjamin.lellouch@laposte.net</u>) Pour la L2/L3 – Nicolas KYRIAKIDIS (<u>nicolas.kyriakidis@univ-paris8.fr</u>)

Pré-rentrée des L1

Jeudi 12 septembre

9h-13h : Présentation du département et de son fonctionnement. Présentation des cours et inscriptions pédagogiques ; mise en place de l'emploi du temps. Présentation du tutorat. Informations importantes sur les cours de langues. Visite de l'université et de la bibliothèque.

Pré-rentrée des L2

Vendredi 13 septembre

10h-13h : Présentation du cursus. Présentation des cours et inscriptions pédagogiques ; mise en place de l'emploi du temps.

Pré-rentrée des L3

Vendredi 13 septembre

14h-17h : Accueil. Présentation du cursus. Présentation des cours et inscriptions pédagogiques ; mise en place de l'emploi du temps.

L1, L2 ET L3 : LES 18 ET 19 SEPTEMBRE, LES ETUDIANTS DEVRONT REMETTRE LEURS FICHES D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE. LES MODALITÉS SERONT PRÉCISÉES LORS DE LA PRE-RENTRÉE

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le contrôle continu

L'évaluation du travail de l'étudiant s'effectue de préférence en **contrôle continu** et s'adapte ainsi à l'encadrement personnalisé mis en place par le département d'Histoire.

Deux sessions de rattrapage sont prévues, pour le premier semestre et pour le second. Elles ont lieu toutes les deux en juin et relèvent des règles communes relatives aux examens.

Les informations concernant le rattrapage (dates, salles...) sont affichées sur le site du département qui doit être régulièrement consulté.

L'admission en rattrapage n'est autorisée que si l'étudiant est inscrit dans le cours. En fin de parcours (en L3), un jury examine le dossier de chaque étudiant avant l'obtention finale du diplôme de Licence.

Le contrôle final

Exceptionnellement, un étudiant peut choisir de passer ses examens en contrôle final : il n'a pas de notes à obtenir durant le semestre, mais est évalué à la fin sur une dissertation ou un commentaire de documents à sujet unique, portant sur tout le programme du semestre.

Attention : L'étudiant souhaitant valider un cours en contrôle final doit se déclarer à l'enseignant dans les 3 premières semaines du semestre.

Les étudiants choisissant ce mode d'évaluation préparant seuls leur unique examen, l'équipe pédagogique attire l'attention des étudiants sur la difficulté à le réussir dans ces conditions.

L'étudiant peut aussi suivre le cours en auditeur libre, dans la limite des places disponibles, sans passer les examens.

Une Licence en 180 ECTS

Que signifie ECTS?

Chaque étudiant suit, dans le cadre de son cursus, un certain nombre de cours (EC) qui lui permettent d'acquérir des « crédits » ou ECTS (*European Credits Transfer System* : système de points grâce auquel les diplômes peuvent être reconnus dans toute l'Union Européenne et qui permet aux étudiants de circuler dans les autres universités s'ils le souhaitent).

Majeure = 120 ECTS + Mineure (ou 2 Demi-Mineures), Libre, Langues = 60 ECTS. Total = 180 ECTS pour l'ensemble de la Licence.

Validation des cours

- •On ne peut s'inscrire à plus de 8 EC par an, sauf dérogation sur demande écrite motivée adressée aux responsables de la licence.
- •Une note attribuée est définitive.
- •Les notes obtenues aux EC peuvent être conservées, y compris quand elles sont inférieures à 10.
- •Une EC est compensable à l'intérieure d'une UE.
- •Une UE est compensable dans la cadre de l'année-niveau.
- •L'obtention d'une UE par compensation entraîne l'acquisition des ECTS fixés pour cette UE.
- •Si les étudiants veulent renoncer à une note, ils doivent le signaler avant les jurys : en effet, après les jurys, les EC validés, même par compensation, ne peuvent plus être repassés. Si, donc, l'étudiant veut repasser un EC pour lequel la note qu'il a obtenue lui semble insuffisante, il doit présenter au secrétariat une demande de renonciation avant la tenue des jurys.
- •La poursuite des études dans une nouvelle année est de droit pour tout étudiant à qui il ne manque que 30 ECTS au maximum. L'équipe du département d'Histoire avertit cependant les étudiants qu'il est très difficile de réussir l'année suivante avec un tel retard et conseille de ne pas accumuler un retard de plus de 15 ECTS.
- •On peut changer d'année-niveau (L1, L2, L3) chaque semestre.
- •Il est interdit de s'inscrire sur trois années différentes (L1, L2, L3) : vous devez avoir validé votre L1 pour vous inscrire en L3. Dans le cas contraire, il faut présenter une demande de dérogation aux responsables de la licence.

Rattrapages

•Pour chaque EC, l'étudiant ayant obtenu une note inférieure à 10 ou ayant été absent à la première session peut se présenter à la deuxième session, quelle qu'ait été sa note.

- •Seule la meilleure note est prise en compte. Si l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne à un EC au terme de deux sessions, il peut redoubler cet EC, dans lequel il doit s'inscrire en priorité au semestre suivant.
- •Si la note de rattrapage est inférieure à la note obtenue lors de la première session, cette note n'est pas reportée sur le bulletin et dans l'espace étudiant.

Tricherie

•Les étudiants convaincus de tricherie ou de plagiat s'exposent à voir leur note invalidée et à être interdits d'examens.

ATTENTION: en cas d'échec à un cours, les étudiants doivent **reprendre le même type** de cours (par ex. une Introduction ou une Question), **mais ne peuvent pas le suivre avec le même enseignant**, ni reprendre un cours qu'ils ont déjà suivi lors d'un semestre précédent.

ATTENTION: les étudiants en transfert d'une autre université doivent demander les **équivalences** avant de s'inscrire administrativement.

CONSEILS DE FIN DE SEMESTRE ET INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES POUR LE SECOND SEMESTRE

Conseil de fin de semestre

À chaque fin de semestre, **tous les étudiants de chaque niveau sont reçus individuellement** par un conseil composé des enseignants qui sont intervenus lors du semestre sous la présidence du responsable du niveau. La **présence** à ces conseils est **obligatoire** pour tous les étudiants de l'année concernée. Un étudiant inscrit sur deux années (L1/L2 ou L2/L3) doit se rendre aux deux conseils.

Ce conseil de fin de semestre a une **double vocation** : **pédagogique** (donner à l'étudiant ses résultats, le conseiller sur la suite de ses études et le choix de ses options en fonction de son projet intellectuel et professionnel), mais aussi **administrative** (vérifier la bonne prise en compte des éléments validés).

Inscriptions pédagogiques du second semestre (S2/4/6)

Lors de leur passage devant le conseil de fin de semestre, les étudiants déposeront leur fiche d'inscription pédagogique pour le semestre suivant. Des tuteurs seront présents dans la salle d'attente pour les aider à faire leurs choix.

Dates des prochains conseils

Des informations complémentaires seront disponibles sur le site du département en janvier.

Pour les L1: 3 et 4 février 2014 (dans la pratique, prévoir une demi-journée, passage par groupe méthodologique suivi)

Pour les L2 : 5 février 2014 (passage par ordre alphabétique dans des « fenêtres » de 2h15)

Pour les L3 : 6 février 2014 (passage par ordre alphabétique dans des « fenêtres » de 2h15)

RÉORIENTATION – INSERTION PROFESSIONNELLE

- Pour les étudiants qui souhaiteraient se réorienter vers une autre filière, le SCUIO-IP organise tous les ans en décembre des réunions d'information et d'aide qui seront annoncées sur le site du département et par voie d'affichage au secrétariat.
- Par ailleurs, le SCUIO-IP est au service des étudiants durant toute l'année universitaire, n'hésitez pas à vous y rendre :

SCUIO-IP bâtiment A salle 347 (3e étage)

Lundi et vendredi 9h30-12h30/**Mardi :** 9h30-12h30 et 14h-19h/**Mercredi et jeudi** 9h 30-12h30 et 14h-17h 01 49 40 67 17 (67-15 ou 67-14)

Site: http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et

Courriel: scuio@univ-paris8.fr

LA PREMIÈRE ANNÉE (L1)

ORGANISATION DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Au cours de leur première année, les étudiants doivent prendre 15 cours (EC) :

 1^{er} semestre (S1) = 7EC - 17h

 Initiation méthodologique (dissertation) 	6 heures (2 x 3h)	2 EC
		+ Tutorat : 1 EC
• Propédeutique 1	3 heures	1 EC
Atelier d'expression	3 heures	1 EC
• Découverte de documents	3 heures	1 EC
• Une langue	2 heures	1 EC

$2^{\grave{e}me}$ semestre (S2) = 8 EC – 19h

•Initiation méthodologique (commentaire de document)	6 heures (2 x 3h)	2 EC + Tutorat : 1 EC
• Propédeutique 2	3 heures	1 EC
• Informatique et documentation	2 heures	1 EC
• EC libre 1	3 heures	1 EC
• EC libre 2	3 heures	1 EC
• Une langue	2 heures	1 EC

Les étudiants doivent donc construire eux-mêmes leur emploi du temps, en fonction des cours disponibles et de leurs possibilités.

DÉTAIL DES COURS

Les étudiants de première année doivent suivre l'ensemble de ces cours pour valider le cursus (au total 15 EC).

Initiation méthodologique

Les étudiants arrivant en première année sont répartis en cinq groupes d'initiation méthodologique (voir les emplois du temps).

Cette initiation méthodologique comprend 6 heures de cours hebdomadaires, consacrées à un même thème, et centrées sur l'apprentissage des méthodes de travail universitaires : la dissertation au premier semestre, le commentaire de document historique au second semestre. L'apprentissage de la dissertation, puis du commentaire, se fait à partir d'un cours portant sur une des 4 époques organisant les enseignements d'Histoire (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine), et constitue donc en même temps une initiation à cette époque. Attention : vous ne pouvez pas choisir la même période historique à chaque semestre. Par exemple, si vous avez pris l'histoire contemporaine au premier semestre, vous devez choisir l'histoire ancienne, médiévale ou moderne au second.

L'inscription dans tel ou tel groupe, et donc l'étude de telle ou telle époque, n'a aucune incidence sur l'orientation future de l'étudiant qui étudiera les autres époques au cours des semestres suivants, et aura ainsi couvert les **4 grandes époques** historiques au bout de 2 ans (L1 et L2). Les étudiants inscrits dans le cours d'initiation méthodologique sont suivis parallèlement et individuellement par un **tuteur**. Les étudiants doivent aussi suivre des cours qui leur permettent d'acquérir les outils nécessaires au travail universitaire

Propédeutique

À chacun des semestres de la première année, un cours de « **propédeutique** » permet de mettre en relation l'Histoire avec les autres sciences humaines. Les deux cours de « propédeutique » sont enseignés de manière transdisciplinaire, et peuvent associer le cas échéant des équipes composées d'un(e) enseignant(e) d'histoire et d'un(e) enseignant(e) invité(e) d'un autre département. **Dans le cadre de ces cours, des visites ou des voyages d'études pourront être organisés.**

Atelier d'expression universitaire et de culture générale

L'« atelier d'expression universitaire et de culture générale » aide les étudiants à maîtriser la prise de notes et l'expression écrite et orale ou à approfondir leur culture générale, selon leur niveau. Ce cours se fera autour d'un thème historique, indiqué dans la liste des cours.

Découverte des documents historiques

Le cours de « **Découverte des documents historiques** » met les étudiants en contact avec la diversité des sources de l'historien et les initie à leur traitement (lecture d'images, visite de monuments, analyse de données chiffrées, approche des manuscrits).

Informatique et documentation

Le cours d'« **informatique et documentation** » vise à assurer à tous une maîtrise suffisante des outils informatiques en Sciences humaines. Il permet l'acquisition d'une formation de base que les étudiants pourront ensuite, s'ils le souhaitent, enrichir en préparant le « certificat de compétences en informatique et Internet » (C2i).

Langues

Des cours de **langues** doivent permettre aux étudiants de parfaire leur formation tant en *langues* anciennes qu'en *langues vivantes*.

Vous devez impérativement choisir ces langues parmi la liste suivante :

- Anglais, Espagnol, Allemand, Italien, Portugais, Latin, Grec ancien

Toute autre langue doit être prise en EC libre ou dans le cadre d'une mineure (soit après RDV avec les responsables de la licence d'histoire)

Un **test de langues** est obligatoire pour les langues qui ne sont pas choisie en « débutant », sauf en ce qui concerne les langues anciennes. Renseignements complémentaires à la fin de ce livret.

Les EC libres

2 EC libres doivent être pris par l'étudiant hors du département d'Histoire dans l'ensemble de l'offre de formation de l'Université Paris 8, sans aucune restriction, à des fins de diversification et de culture générale.

Ces cours sont l'occasion de développer vos curiosités ou vos goûts intellectuels, de vous ouvrir à d'autres horizons, d'élargir votre culture personnelle, d'approfondir votre connaissance en grec ou en latin, ou encore de combler certaines lacunes, par exemple pour prolonger le travail du premier semestre en Atelier d'expression universitaire en suivant des cours de FLE.

Pour le choix des EC libres, n'hésitez pas à demander conseil à vos enseignants ou aux tuteurs, notamment lors du conseil de fin de semestre!

LES COURS PROPOSÉS EN 2013-2014

Premier semestre (S1 de la licence)

Initiation méthodologique et tutorat

Groupe 1: mardi 12h-15h et mercredi 12h-15h

Marie-Pierre Dausse

Histoire ancienne: Le monde grec à l'époque classique (499-336 av. J.-C.) Lecture: M.F. BASLEZ, Histoire politique du monde grec antique, Paris, 1994

Groupe 2: jeudi 9h-12h et vendredi 15h-18h

Martin Gravel

Histoire médiévale : L'Europe carolingienne (VIII^e-IX^e siècles)

Lectures: G. BÜHRER-THIERRY, *L'Europe carolingienne (714-888)*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 2010 (1999). [Coll. « Campus »].

L. HALPHEN, *Charlemagne et l'Empire carolingien*, 3^e éd., Paris, Albin Michel, 1995 (1947). [Coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité »].

Groupe 3: jeudi 15h-18h et vendredi 18-21h

Patrice Peveri

Histoire moderne : La France du « beau XVIe siècle »

Lecture : L. BOURQUIN, La France au XVIe siècle (1498-1610), Paris, Belin, 2007

Groupe 4: mardi 15h-18h et mercredi 12h-15h

Mélisande Leventopoulos

Histoire contemporaine : La France XIX^e-XX^e siècle : politique, société et culture Lectures :

M. AGULHON, *La République* (tomes I et II), Paris, Pluriel, 2010 (première édition : Hachette, 1990)

F. DÉMIER, La France du XIX^e siècle, 1814-1914, Paris, Seuil, 2000

J.-P. JESSENNE, Révolution et Empire 1783-1815, Paris, Hachette, 2013 (troisième édition)

A. Prost, Petite histoire la France au XX^e siècle, Paris, Armand Colin, 1992

Groupe double cursus (Histoire-Science Politique): mardi 9h-12h et mardi 15h-18h

Marie-Cécile Bouju et Philippe Verheyde

Histoire contemporaine : Le court Vingtième siècle 1914-1991

Lectures:

E. HOBSBAWM, *L'âge des extrêmes, Histoire du court XXe siècle,* Bruxelles, Editions Complexe, 1994.

S. BERSTEIN & P. MILZA, *Histoire de la France au XXe siècle*, Paris, collection Tempus Perrin, 2009. 3 tomes (1900-1930; 1930-1958; 1958-nos jours).

Découverte des documents historiques

Groupe 1. Lundi 18h-21h : Grégoire Le Quang

Groupe 2. Mardi 12h-15h : Thérèse Bru

Groupe 3. Mercredi 18h-21h : Mustapha Djabellaoui

Groupe 4. Vendredi 9h-12h : Anne Bonzon

Propédeutique

Lundi 15h-18h, Gwladys Bernard

Histoire et cinéma. L'Antiquité romaine au cinéma : la mise en scène de la crise et de la décadence

Ce cours vise à montrer comment l'histoire de Rome, de la République à l'Empire, est exploitée par le cinéma contemporain pour mettre en scène une crise de civilisation. La série télévisée *Rome* montre une cité déchirée par les guerres civiles, tandis que les films *Gladiator* et *Quo vadis*? mettent en scène des empereurs déments qui précipitent la chute de la Ville, en même temps que la perte de leur propre pouvoir. Entre mythes historiographiques, angoisses contemporaines et réalités des épisodes historiques, ce cours s'attachera à décrypter ces trois œuvres, en donnant un aperçu de l'histoire de Rome, de la conquête des Gaules en 52 avant J.-C. jusqu'au règne de Commode en 180 après J.-C.. Quelles sources et quels courants historiographiques ont inspiré les réalisateurs de ces œuvres? Quelle image de Rome ces films contribuent-ils à véhiculer?

Mardi 12h-15h, Delphine Diaz

Histoire et droit

Le cours se propose de faire dialoguer deux sciences sociales, l'histoire et le droit. Cet enseignement de propédeutique cherchera à montrer qu'une connaissance des normes juridiques est indispensable pour comprendre certains phénomènes dans une perspective historique, comme par exemple la composition des structures familiales, ou encore les institutions et constitutions politiques d'un pays. Si l'histoire a besoin du droit, la réciproque est vraie : c'est ce que montrera la seconde partie du cours, qui s'attachera à étudier l'histoire des pratiques judiciaires, en partant de l'exemple de la France contemporaine. On explorera ainsi l'histoire du milieu carcéral, des bagnes coloniaux et de la peine de mort, en allant du XIX^e au XX^e siècle.

Lectures:

Consultation du site Criminocorpus, de ses bibliographies et de ses nombreuses expositions en ligne : http://criminocorpus.cnrs.fr/

- B. GARNOT (dir.), Normes juridiques et pratiques judiciaires, du Moyen Âge à l'époque contemporaine, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2007.
- J.-P. ROYER (dir.), Histoire de la justice en France, du XVIII^e siècle à nos jours, Paris, PUF, 2010.

Mercredi 15h-18h, Vincent Vilmain

De la notion de race au racisme « scientifique » (XV^e-XX^e siècle)

A partir du xv^e siècle en Europe la révolution scientifique prend racine et bouleverse la connaissance du monde et de l'Homme, en grande partie fondée sur la religion. A l'unité humaine défendue par les grandes religions monothéistes, les premiers anthropologues – qui s'appuient sur les méthodes des sciences naturelles – préfèrent une division de l'espère humaine en races, fondée sur des critères biologiques (couleur de la peau, structure crânienne...). Or, les Temps modernes coïncident également avec l'expansion de l'Europe sur tous les continents. De la simple classification des hommes en races à la hiérarchisation des ces dernières, il n'y a qu'un pas, rapidement franchi. Aux xix^e et xx^e siècles, le racisme scientifique culmine et constitue un instrument de domination de la « race blanche » prétendument supérieure, aussi bien dans le cadre colonial à l'égard des « indigènes » qu'en Occident à l'encontre des minorités (Afro-américains aux États-Unis, Juifs en Europe).

Lectures:

Synthèses:

- C. DELACAMPAGNE, *Une histoire du racisme des origines à nos jours*, Paris, Librairie Générale Française, coll. « Livre de poche. Références », 2000.
- G. M. FREDRICKSON, Racisme, une histoire, 1st pbk. 2003., Paris, Liana Lévi, 2003.
- C. REYNAUD-PALIGOT, *De l'identité nationale. Science, race et politique en Europe et aux Etats-Unis (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Puf, coll. « Science, histoire et société », 2011. Anthologie
- C. LIAUZU, Race et civilisation : l'autre dans la culture occidentale : anthologie historique, Paris, Syros-Alternatives, 1992.

Encyclopédie

- E. BENBASSA (éd.), avec la coll. de J.-C. ATTIAS, S. LAITHIER et V. VILMAIN, *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, Paris, Larousse, 2010. Pour aller plus loin
- L. POLIAKOV, *Le Mythe aryen. Essai sur les sources du racisme et des nationalismes*, Bruxelles, Complexe, coll. « Historiques », 1987.
- S. J. GOULD, La Mal-mesure de l'homme, Paris, Éditions O. Jacob, 1997.

Jeudi, 12h-15h, Maxime L'Héritier

Les grands chantiers de construction au temps des cathédrales (XIIe-XVe s.)

Les grands chantiers de construction de la période gothique sont un des espaces à partir desquels l'historien peut étudier l'essor culturel mais aussi économique et technique de la fin du Moyen Âge. L'objectif de ce cours sera de montrer comment les données du terrain (fouilles archéologiques, archéologie du bâti) viennent compléter les sources historiques pour restituer la vie quotidienne de ces chantiers : financement des travaux, rôle de l'architecte, mais aussi approvisionnement des matières premières et conditions de vie des hommes (et des femmes) qui participent à la construction de ces grands monuments. Il s'appuiera en partie sur le chantier fondateur de la basilique de Saint-Denis et prévoit plusieurs sorties sur le terrain.

Lectures:

Ph. BERNARDI, Bâtir au Moyen Age, Paris, CNRS éditions, 2001.

Atelier d'expression universitaire et de culture générale

Groupe 1 Jeudi 9h-12h: Anne Bonzon - Paul Ernst

Groupe 2 Vendredi 12h-15h : Mélisande Leventopoulos - Benoît Descamps

Groupe double cursus (Histoire-Science Politique) Mercredi 15h-18h : Vincent Cuche

Deuxième semestre (S2 de la licence)

Initiation méthodologique et tutorat

Groupe 1 : mercredi et jeudi 9h-12h

Catherine Saliou

Histoire ancienne: Les Gaules du II^e s. av. J.-C.au III^e s. apr. J.-C.

L'histoire ancienne fait peur. Pour vaincre cette peur, le cours propose d'étudier un espace familier aux étudiants, qui correspond approximativement à l'actuel territoire français. La période envisagée étant longue de cinq siècles, on étudiera successivement la Gaule indépendante et la conquête, puis la Gaule romaine.

Lecture : A. FERDIÈRE, Les Gaules, II^e s. av. J.-C.-V^e s. apr. J.-C., Paris, Armand Colin (collection U), 2005 (manuel de référence, à se procurer).

Groupe 2: mardi 12h-15h et jeudi 15h-18h

Joël Chandelier

Histoire médiévale : Noblesse et chevalerie, XI^e-XIII^e siècles

Les chevaliers étaient-ils vraiment des preux au service de la veuve et de l'orphelin? Possédaient-ils un château? Aimaient-ils réellement leur dame d'un amour courtois? Le cours visera à remettre cette image d'Épinal dans son contexte documentaire pour présenter une interprétation scientifique du phénomène chevaleresque à l'époque de sa formation et de son essor. Le cours visera à apprendre le commentaire historique à partir de textes et documents portant sur la vie des chevaliers et des nobles.

Lecture : J. FLORI, *La chevalerie*, Gisserot, 1998 (Ouvrage à posséder <u>dès de début du cours</u> : 5€)

Groupe 3: jeudi 15h-18h et vendredi 9h-12h

Audrey Millet et Philippe Minard

Histoire moderne : La société française d'Ancien Régime, XVIIe-XVIIIe siècles

La notion d'Ancien Régime (inventée a posteriori en 1789, pour qualifier l'époque et la société antérieures) renvoie à des structures, des croyances et une idéologie qui encadrent très fortement la vie quotidienne des sujets du roi de France : une organisation hiérarchique, des privilèges multiples, une toute puissance de la religion chrétienne, un pouvoir royal qui s'est rêvé absolu. On étudiera les divers aspects du mode de vie des Français, et l'évolution des relations entre la société et la monarchie, du règne d'Henri IV à celui de Louis XVI, quand la révolution fait tout basculer.

Lecture:

V. MILLIOT, Pouvoirs et société dans la France d'Ancien Régime, Paris, Armand Colin " 128 ", 3e éd. 2008 (Ouvrage à posséder dès le premier cours).

Groupe 4: mardi 15h-18h et vendredi 15h-18h

Irène Favier

Histoire contemporaine : histoire de l'Amérique latine depuis les Indépendances (1804 à nos jours)

Ces deux cours de trois heures ont pour but d'initier les étudiants de première année à l'histoire de l'Amérique latine aux XIXème et XXème siècles, et à l'exercice du commentaire de document. Le cours du mardi abordera les périodes suivantes: les Indépendances haïtienne puis latino-américaine, l'instauration d'un système oligarchique au XIXème, les tentatives de remise en cause de ce fonctionnement au XXème siècle, les dictatures puis les transitions

démocratiques. Le cours du vendredi sera, lui, consacré à des exercices portant sur le cours du mardi précédent, afin d'amener les étudiants à mobiliser les connaissances acquises. Lectures (disponibles à la B.U.):

O. DABÈNE, Atlas de l'Amérique latine, Autrement, 2006.

J. DEL POZO, Histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes 1825-2001, Septentrion, 2004.

Groupe double cursus (Histoire-Science Politique): lundi et mardi 15h-18h

Boris Bove et Catherine Verna

Histoire médiévale : La guerre de Cent ans (1337-1453)

Derrière la querelle dynastique entre les rois de France et d'Angleterre se cachent des rivalités de souveraineté sous l'effet du récent développement administratif des États. L'enlisement dans la guerre provoque une crise politique sans précédent d'où naissent la fiscalité, l'opinion publique et l'État moderne. Le cours étudiera moins le déroulement de la guerre que les grands phénomènes politiques et sociaux qui y sont associés.

Lecture suivie : B. Bove, *Le temps de la guerre de Cent Ans*, Paris, Belin, 2012. Fiche de lecture : Ph. Contamine, *La guerre de Cent Ans*, Paris, PUF, QSJ, 2002.

Informatique et documentation

Le cours d'informatique et documentation vise à assurer à tous une maîtrise suffisante des outils informatiques en Sciences humaines et l'acquisition d'une formation de base que les étudiants pourront ensuite, s'ils le souhaitent, enrichir en préparant le « certificat de compétences en informatique et Internet ». Attention : les étudiants de L1 devront s'inscrire dans les cours d'informatique pour tous (IPT) dès le début du mois de septembre, à partir de leur « espace de scolarité étudiant ». En cas de difficulté, ils pourront s'adresser au bureau C 108.

Propédeutique

Lundi 12h-15, Claudia Moatti

L'esclavage dans l'empire romain.

Les sociétés antiques ne peuvent être pensées sans l'esclavage. Non seulement les esclaves étaient présents dans toutes les sphères de la société, mais la pensée antique en était aussi entièrement marquée. Le cours se propose donc d'aborder ce phénomène sous tous ses aspects, manière aussi d'initier les étudiants à toutes sortes de sources: littérature, droit, et culture matérielle.

Lectures:

- J. ANDREAU et R. DESCAT, Esclave en Grèce et à Rome, Paris, Hachette, 2008
- J. ANDREAU, « L'esclave », dans A. GIARDINA, L'homme romain, Points, Seuil, 2002
- J. LE GLAY, Y. LE BOHEC, JL VOISIN, Histoire romaine, collection « Quadrige », PUF, 2005

Mardi 9h-12h *OU (au choix)* jeudi 12h-15h, Anne Bonzon et Benjamin Lellouch *Le fait religieux aux XVI^e-XVIII^e siècles : judaïsme, islam, christianisme.*

Au carrefour entre Histoire et Histoire des religions, le cours présentera les fondements scripturaires des religions monothéistes (Bibles juive et chrétienne, Talmud, Coran, *hadith*, etc.), les principaux points du dogme chrétien et de l'observance religieuse dans le judaïsme et l'islam. Il s'attachera aussi aux évolutions, souvent conflictuelles, de ces religions à l'époque moderne : dans le christianisme, Réformes protestante et catholique ; dans l'islam, définition

d'une norme sunnite face au chiisme iranien et au wahhabisme ; tensions autour de courants messianiques et mystiques dans le judaïsme.

Six séances seront consacrées au christianisme, trois au judaïsme, trois à l'islam. La validation se fera sur chacune des trois religions étudiées dans une perspective historique.

Mercredi, 15h-18h, N. *Histoire médiévale*.

Plus de précisions en septembre 2013.

Atelier d'expression universitaire et de culture générale

Vendredi 12h-15h : Mélisande Leventopoulos

Découverte des documents historiques

Lundi 12h-15h: Elodie Capet

EMPLOIS DU TEMPS DE PREMIÈRE ANNÉE

Premier semestre (S1)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	Anglais	Initiation Bouju/Verheyde		Initiation Gravel	
				Atelier Ernst	Documents Bonzon
				Atelier Bonzon	
12-15h	Initiation Leventopoulos	Initiation Dausse	Initiation Dausse	Propédeutique L'Héritier	Atelier Descamps
		Documents Bru			Atelier Leventopoulos
		Propédeutique Diaz	Initiation Leventopoulos		
15h-18h	Propédeutique Bernard	Initiation Bouju/Verheyde	Propédeutique Vilmain	Initiation Peveri	
			Atelier Cuche		Initiation Gravel
18h-21h	Documents Le Quang		Documents Djabellaoui		Initiation Peveri

Deuxième semestre (S2)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	Anglais	Propédeutique Bonzon/Lellouch	Initiation Saliou	Initiation Saliou	Initiation Millet
12h-15h	Documents Capet	Initiation Chandelier			Atelier Leventopoulos
	Propédeutique Moatti			Propédeutique Bonzon/ Lellouch	
15h-18h	Initiation Bove	Initiation Favier	Propédeutique N	Initiation Chandelier	Initiation Favier
		Initiation Verna		Initiation Minard	
18h-21h					

LA DEUXIÈME ANNÉE (L2)

ORGANISATION DE LA DEUXIÈME ANNÉE

Au cours de leur deuxième année, les étudiants doivent prendre 13 cours (EC)

La particularité est qu'à partir de cette année, une mineure est ajoutée au cursus. Elle comporte deux cours par semestre, soit 6 heures de cours par semaine. Son choix est donc crucial pour l'orientation que vous voulez donner à vos études.

1^{er} semestre (S3) = 7EC - 20h

 Introduction aux périodes historiques 1 	3 heures	1 EC
• Introduction aux périodes historiques 2	3 heures	1 EC
• Question d'histoire 1	3 heures	1 EC
 Lectures historiques 	3 heures	1 EC
• Mineure 1	3 heures	1 EC
• Mineure 2	3 heures	1 EC
• Une langue	2 heures	1 EC

$2^{\hat{e}me}$ semestre (S4) = 6 EC – 17h

• Introduction aux périodes historiques 3	3 heures	1 EC
• Introduction aux périodes historiques 4	3 heures	1 EC
• Question d'histoire 2	3 heures	1 EC
• Mineure 3	3 heures	1 EC
• Mineure 4	3 heures	1 EC
• Une langue	2 heures	1 EC

DÉTAIL DES COURS

Introductions aux périodes historiques

Les cours d'« **Introduction** » visent à mettre en place les grands repères chronologiques et les grands thèmes d'étude, et permettent d'acquérir les contenus nécessaires à la bonne compréhension des enjeux de la période étudiée. Le parcours inclut *un cours d'Introduction pour chaque époque* (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine), soit **4 EC d'Introduction en tout durant l'année de L2**.

L'ordre suivi pour les introductions n'est pas fixe : il est possible de suivre les quatre cours dans l'ordre voulu, du moment que les quatre périodes ont été étudiées à la fin de la seconde année.

Questions d'histoire

Les cours intitulés « Questions » proposent des approfondissements thématiques sur des sujets plus restreints. Chaque étudiant doit choisir une Question dans chacune des deux époques non traitées en L1 dans le cadre des cours d'initiation méthodologique, et suit donc 2 EC Questions en L2.

Par exemple, si vous avez suivi un cours d'histoire médiévale et un cours d'histoire moderne dans les cours d'Initiation méthodologique de première année, alors vous devez choisir, en Question d'histoire de deuxième année, un cours d'histoire ancienne et un autre d'histoire contemporaine.

Lectures historiques

En plus de ces enseignements fondamentaux, les étudiants commencent à approfondir leur connaissance de l'Histoire comme science à travers le cours de « **lectures historiques** » qui permet de découvrir l'historiographie, c'est-à-dire l'évolution des différentes manières de faire de l'Histoire depuis l'Antiquité.

Ce cours doit normalement être pris au premier semestre, mais il peut également l'être au second semestre pour ceux que cela arrangerait.

Langues

Les règles sont les mêmes qu'en L1. 2 EC de Langues à suivre en L2. Renseignements complémentaires à la fin de ce livret.

La mineure

Pour plus d'information sur les mineures, se reporter au chapitre les concernant.

LES COURS PROPOSÉS EN 2013-2014

Premier semestre (S3 de la licence)

Introductions

Histoire ancienne

Lundi 12h-15h, Nicolas Kyriakidis

Introduction à l'histoire des Grecs, des palais de Mycènes à ceux de Constantinople (du milieu du II^e millénaire avant J.-C. au VII^e s. ap. J.-C.)

Dans un cadre chronologique résolument large et sur une aire géographique qui va du détroit de Gibraltar à l'actuel Afghanistan et de la Russie méridionale au Sud de l'Égypte, ce cours entend montrer toute la variété et la richesse de l'histoire grecque qui, trop souvent, a été réduite à celle de l'Athènes de Périclès. Une partie de chaque cours sera consacrée à la mise en place des repères chronologiques fondamentaux qui scandent le destin de ce peuple. Néanmoins, l'essentiel de la démarche suivie consistera à étudier des dossiers documentaires précis qui allient un lieu ou une personne à une époque et une problématique en mettant en valeur toute la variété des sources disponibles (textes historiographiques, mais aussi littéraires, connus par la tradition manuscrite, inscriptions, papyrus, monnaies, vestiges matériels architecturaux ou céramiques...). La variété des approches, politique, mais aussi culturelle, sociale et économique, permettra de questionner la validité des périodisations admises suivant le champ considéré. Exemples de séances : « La naissance d'États bureaucratiques et militaires : les palais de Pylos

et Mycènes », « Cyrène, Naucratis, Assouan. Les Grecs en Afrique à l'époque archaïque », « Le conseil et l'assemblée du peuple à Athènes : lieux d'élaboration démocratiques d'une politique impérialiste », « Alexandre, chef de guerre et chef d'État, de la Macédoine à l'Indus », « L'immigration des Grecs en Égypte au temps des Ptolémée au prisme des papyrus (III^e s.) », « Des bourgeoisies commerçantes cosmopolites : Délos au II^e s. av. J.-C. », « Élites culturelles grecques et pouvoir politique romain : Plutarque et Delphes au II^e s. ap. J.-C. »...

Lectures:

M.-C. AMOURETTI ET FR. RUZÉ, Le monde grec antique, Paris, Hachette Sup., 5e éd. 2011.

M. SARTRE, Le Haut-Empire romain. Les provinces de Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères, NHA 9, Paris, Seuil, 1997 (1991).

J.-M. CARRIÉ, Al. Rousselle, *L'Empire romain en mutation, des Sévères à Constantin*, NHA 10, Paris, Seuil, 1999.

C. MORRISSON (dir.), Le Monde byzantin. I. L'Empire romain d'Orient (330-641), NC, Paris, PUF, 2004.

M. SARTRE, *Histoires grecques*, UH, Paris, Seuil, 2006.

Histoire médiévale

Mardi 15h-18h, Boris Bove

Introduction à l'histoire du Moyen Âge (V^e - XV^e s.)

Le Moyen Âge se définit comme la période qui fait suite à l'Antiquité et précède la Renaissance du XVIe siècle. Cette période s'ouvre sur l'effondrement de l'empire romain au Ve siècle et s'achève avec les grandes découvertes à la fin du XV^e siècle. L'objet du cours sera de cerner les grandes évolutions qui ont marquées cette longue période de mille ans, à bien des égards originale et pourtant matrice de la modernité. Il faudra comprendre par quel processus une

Europe profondément rurale, repliée sur elle-même, où l'écrit est rare, plus ou moins christianisée, sans Etat, divisée en royaumes barbares fragiles, devient chrétienne, urbanisée, savante et structurée en Etats-nations partis à la conquête du monde.

Lectures : C. VINCENT, *Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval*, Paris, Librairie générale française, 1995.

C. GAUVARD, La France au Moyen âge du Ve au XVe siècle, Paris, PUF, 2010.

Jeudi 18h-21h, Maxime L'Héritier

La France au Moyen Âge

Ce cours propose de parcourir près de mille ans d'histoire pour étudier la lente transformation du royaume des Francs en royaume de France. Il mettra en place les cadres de l'histoire de médiévale occidentale en développant les aspects politiques, religieux et culturels mais aussi économiques et sociaux de cette période.

Lectures:

- M. BALARD, J.-Ph. GENET, M. ROUCHE, Le Moyen Age en Occident, Paris, 2003 (dernière édition)
- C. GAUVARD, La France au Moyen Âge du Ve au XVe siècle, 2e éd., Paris, 2010 (dernière édition)

Histoire moderne

Jeudi 12h-15h, Benjamin Lellouch

Le monde de Charles Quint, 1500-1558

L'empire de Charles Quint est une construction politique originale et sans lendemain, s'étendant aux Pays-Bas, à l'Espagne (et donc à l'Amérique), au Saint-Empire et à une grande partie de l'Italie. Le cours permettra de se familiariser avec les grandes questions de l'histoire du premier XVI^e siècle : la Renaissance, l'humanisme, la réforme protestante et la réforme catholique, les guerres d'Italie, la conquête et la colonisation de l'Amérique, etc.

Lectures:

- J. PEREZ, *Charles Quint. Empereur des deux mondes*, Paris, Gallimard, « Découvertes Gallimard », 1994 et suiv.
- J.-M. SALLMANN, Charles Quint, Paris, Payot, 2004.

Histoire contemporaine

Vendredi 15h-18h, Yannick Ripa

Introduction à l'histoire de la différence des sexes dans la France du XIX^e s.

Ce cours se propose d'étudier la construction du féminin et du masculin dans la France du XIX^e siècle. Il s'agira de comprendre comment à partir de données biologiques différentielles, ont été définis et imposés des modèles genrés, comment donc la formule de Simone de Beauvoir – « on ne naît pas femme on le devient »- peut se décliner au masculin (on ne naît pas homme, on le devient). On étudiera dans un premier temps les définitions du féminin et du masculin (religieuse, médicale, politique), les modes d'imposition de cette construction de la différence des sexes (éducation, sociabilité, normes, législation); et dans un second temps, les effets multiples du genre (de l'intimité au politique). Parce que cette construction hiérarchise les sexes et exclut les identités non conformes au genre imposé, parce que ses conséquences sont contraires à l'universalisme, elle provoque tensions et oppositions à cette domination masculine, remise en cause par les féminismes.

Lectures:

A. CORBIN, J-J COURTINE, G. VIGARELLO (dir.), *Histoire de la virilité* - t.2 *Le Triomphe de la virilité*, *le XIXè siècle*, A. Corbin (dir.), Paris , Seuil, 2011.

M. PERROT, Les Femmes ou les silences de l'histoire, Paris, Flammarion, 1998.

A. RAUCH, Le Premier sexe. Mutations et crise de l'identité masculine, Paris, Hachette, 2000.

Y. RIPA, Les Femmes, actrices de l'histoire, France, de 1789 à nos jours, Paris, Colin, 2010.

M. ZANCARINI-FOURNEL, *Histoire des femmes en France, XIXe –XXe siècles*, Rennes, PUR, 2005.

Questions

Histoire ancienne

Vendredi 9h-12h, Catherine Saliou

Le Proche-Orient du Ier s. av. J.-C. au VIIe s. apr. J.-C.

Ce cours est consacré à l'histoire du Proche-Orient du début de la domination romaine sur la Syrie à la conquête musulmane. On étudiera les modalités de l'établissement et du maintien du pouvoir de Rome sur la région et les relations entre les territoires romains et les puissances voisines (l'empire parthe, puis perse, les peuples de la péninsule arabique...). On s'intéressera ensuite à l'évolution démographique et économique du Proche-Orient durant la période considérée. On étudiera enfin l'histoire religieuse et culturelle de la région en mettant en évidence ses liens avec son évolution géopolitique.

Ce cours s'adresse également aux étudiants de Science politique.

Lectures: N. BEL, C. GIROIRE, FLORENCE GOMBERT-MEURICE *et al.* (dir.), *L'Orient romain et byzantin au Louvre*, Arles/Paris, Actes-Sud/Louvre éditions, 2012.

M. SARTRE, D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique, Paris, Fayard, 201 (2^{ème} éd., Paris, Fayard, 2003), chapitres XII-XXI.

G. TATE, « La Syrie-Palestine », dans C. MORRISSON, dir., Le Monde byzantin, I. L'empire romain d'Orient, 330-641, Paris, PUF, 2004, p. 373-401.

Des polycopiés seront distribués au fur et à mesure du semestre pour compléter le cours et tenir lieu de manuel.

Histoire médiévale

Mercredi 9h-12h, Anne-Marie Helvétius

Le christianisme dans l'Occident médiéval

Le Moyen Âge correspond à la christianisation progressive de l'Europe occidentale, au développement de ses institutions et de sa culture et à l'organisation des sociétés qui y sont installées. Depuis les origines du christianisme jusqu'à l'émergence des États modernes, les sociétés occidentales se sont construites à partir d'un modèle chrétien dont la définition s'est précisée au cours des siècles. Le but de ce cours est d'initier les étudiants aux différents aspects de la culture chrétienne, dont bien des traces sont encore perceptibles aujourd'hui.

Lectures :

L. Feller, Église et société en Occident (VII^e-XI^e siècle), Paris, 2004 (Coll. U)

J. PAUL, Le christianisme occidental au Moyen Âge. IV^e-XV^e siècle, Paris, 2004 (Coll. U)

A.-M. HELVÉTIUS et J.-M. MATZ, Église et société au Moyen Âge. V^e-XV^e siècle, Paris, 2008 (Hachette, Carré Histoire)

Histoire moderne

Mardi 9 h-12 h, Jean-Pierre Duteil

Histoire intellectuelle et religieuse, XVII^e et XVIII^e siècles.

Cette question présente l'histoire de la vie religieuse et plus largement de la pensée en France entre la fin du XVIe siècle, où le règne d'Henri IV termine la période de conflits dite des « guerres de religion » par l'Edit de Nantes, et la fin du XVIIIe siècle qui voit la contestation par les « Philosophes » des dogmes de l'Eglise et de la monarchie absolue. Au cours des deux siècles, l'Eglise traverse de nombreuses crises comme le jansénisme tandis que se développe peu à peu la pensée critique, avec Descartes puis Fontenelle et Voltaire.

Lectures : J. DELUMEAU, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*. Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 1967 (nombreuses rééditions).

- G. DEREGNAUCOURT, D. POTON, La vie religieuse en France aux XVIe, XVIIIe, XVIIIe siècles. Ophrys, 1994.
- J. CORNETTE, Absolutisme et Lumières, 1652-1783. Hachette, « Carré Histoire », 2008.

Histoire contemporaine

Jeudi 15h-18h, Grégoire Le Quang.

L'Italie après 1945, de la chute du fascisme à l'opération « Mains propres ».

Patrie de la Mafia, des Brigades Rouges, de Berlusconi... L'histoire politique et sociale de l'Italie contemporaine se réduit le plus souvent, pour ses voisins, à une série de stéréotypes colorés, projetant l'image d'une démocratie immature, incomplète et imprégnée de violence.

L'objectif de ce cours est de plonger dans les détails de l'histoire contemporaine italienne à partir de la reconstruction économique et sociale qui a suivi l'expérience tragique de la Seconde Guerre mondiale, et en a fait une grande puissance européenne non dénuée de contradictions.

Comment comprendre ce parcours non linéaire ? Quelles sont les spécificités italiennes par rapport à ses voisins européens ? Quels documents et quels grands débats historiographiques permettent de partir à la recherche de l'histoire italienne ?

Lectures:

- F. ATTAL, Histoire de l'Italie de 1943 à nos jours, Paris, A Colin, 2004
- J.-D. DURAND, L'Italie de 1815 à nos jours, Paris, Hachette, 1999
- M. LAZAR, (dir.), L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours, Paris, Fayard, 2009.

Lectures historiques

Lundi 18h-21h, Jean-Pierre Duteil

Ce cours a pour but de s'initier à l'historiographie, c'est-à-dire à la manière dont l'Histoire a été écrite par les historiens au cours du temps. Les textes utilisés couvrent les quatre grandes périodes de l'Histoire; chaque séance comporte un exposé sur le texte proposé, ainsi qu'une mise au point destinée à montrer comment évolue la pensée historique, avec une réflexion sur les sources, sur la vie et l'œuvre des principaux historiens, sur la manière d'écrire l'Histoire et l'évolution de la pensée critique. On développera particulièrement la pensée contemporaine et les différentes écoles historiques nées au cours du XXe siècle, ainsi que leurs prolongements au XXIe.

Lectures:

- J.-M. BIZIERE, P. VAYSSIERE, *Histoire et historiens. Antiquité, Moyen Âge, France moderne et contemporaine.* Hachette, « Carré Histoire ».
- M. BLOCH, Apologie pour l'Histoire ou le métier d'historien. Armand Colin, 1993.
- P. VEYNE, Comment on écrit l'Histoire. Paris, Seuil, 1971 et rééd.

G. NOIRIEL, Sur la « crise » de l'histoire. Paris, 2005.

Samedi 9h-12h, William Pillot

Deuxième semestre (S4 de la licence)

Introductions

Histoire Ancienne

Mardi 15h-18h, Gwladys Bernard

Introduction à l'histoire romaine : une cité dans tous ses états, de la Rome royale à l'Empire romain en passant par la République (VIII^e siècle av. J.-C.- I^{er} siècle apr. J.-C.)

Ce cours s'attachera à présenter les principales évolutions politiques et sociales de Rome, de la petite cité du Latium gouvernée par des rois étrusques jusqu'à la capitale d'un empire méditerranéen. Comment les institutions politiques se sont-elles adaptées à ces changements d'échelle? Comment la société romaine s'est-elle transformée au cours de ces neuf siècles et quelles relations peut-on établir entre les mutations sociales et les évolutions politiques? Ce cours fera le point sur les principales institutions politiques des différents régimes qu'a connus la cité, ainsi que sur les contacts qu'elle entretient avec le reste du monde méditerranéen.

Lectures:

M. CHRISTOL, D. NONY, Rome et son empire, des origines aux invasions barbares, Paris (Hachette), 2005 (2^e éd.). (manuel de base)

Cl. NICOLET, Rome et la conquête du monde méditerranéen : 264-27 avant J.-C., tomes I et II, Paris (PUF), 2001. (à consulter)

M. HUMBERT, Institutions politiques et sociales de l'Antiquité, Paris (Dalloz), 2003 (8e éd.).

Mercredi 15h-18h, Marie-Pierre Dausse

La Méditerranée antique (VIIIe-1^{er} siècles avant J.-C.)

Nous vous proposons un certain nombre de clés de lecture pour mieux comprendre l'histoire de l'Antiquité. Il s'agira de dégager les grandes évolutions, les problématiques essentielles pour chaque période et les débats historiographiques. Ce parcours nous permettra notamment de nous interroger sur les types de sources utilisés, les cadres politiques retenus et les enjeux autour d'espaces différents.

Lectures:

M.F. BASLEZ, Histoire politique du monde grec antique, Paris, 1994

Histoire médiévale

Mercredi 12h-15h, Martin Gravel

De la Gaule romaine aux royaumes des Francs (V^e - X^e siècles)

De l'Empire romain à la première affirmation d'un royaume de France centré sur Paris, les populations de l'ancienne Gaule ont été gouvernées par des rois francs, goths et burgondes, mais aussi des généraux gallo-romains, des gouverneurs musulmans, des évêques, des princes aquitains, vascons, bretons... Pendant de longs siècles, en Gaule postromaine, politique et société n'étaient pas déterminées par l'idée de France. L'« hexagone » n'était pas encore la France, mais un ensemble multipolaire, composite et changeant, dont l'histoire est ponctuée par des transformations qui ont façonné la culture occidentale. Ce cours propose un survol des réalités sociales, politiques, religieuses et culturelles de cet espace.

Lectures:

G. BÜHRER-THIERRY et Ch. MÉRIAUX, *La France avant la France (481-888)*, Paris, Belin, 2010. [Coll. « Histoire de la France »].

R. LE JAN, *Histoire de la France : origines et premier essor 480-1180*, 3^e éd., Paris, Hachette, 2007 (1996). [Coll. « Carré. Histoire », 31].

K. F. WERNER, *Les origines : avant l'an mil*, Paris, Fayard, 1984. [Coll. « Histoire de France », 1].

Histoire moderne

Lundi 18-21 h, Jean-Pierre Duteil

Les Grandes Découvertes, XVI^e et XVII^e siècles

Dès la fin du Moyen Âge, certains États européens, d'abord le Portugal puis l'Espagne, s'aventurent au-delà de leurs espaces habituels et découvrent des univers jusque là méconnus ou même inconnus : Afrique, Asie, Amérique. Cette expansion aboutit vite à la conquête de territoires et entraîne un profond bouleversement de l'économie et aussi des conceptions du monde, entre l'époque de Christophe Colomb et celle des premières approches de l'Océanie à la fin du XVIIe siècle. Le cours s'attache en particulier à suivre les premiers contacts réciproques entre civilisations à l'époque de la mise en place des empires coloniaux « modernes ».

Lectures:

- B. BENASSAR, J. JACQUART, Le XVIe siècle. Paris, Armand Colin, coll. « U » ; plusieurs rééditions.
- F. BRAUDEL, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVIe-XVIIIe siècles.* Paris, Armand Colin, 1979 ; réédition en format de poche.
- F. LEBRUN, L'Europe et le Monde. Armand Colin, coll. « U », 1997 ; rééditions.

Mardi 9h-12h, Anne Bonzon et Benjamin Lellouch

L'Ancien Régime en France (XVII^e-XVIII^e siècles)

Ce cours présentera les grandes structures démographiques, économiques, sociales, politiques, religieuses de la France sous l'Ancien Régime. Il se donne ainsi pour objectif d'exposer les notions de base en histoire moderne : absolutisme, Parlement, office, taille, jansénisme, seigneurie, etc. Il sera attentif aux évolutions de la période, de l'avènement de Louis XIII à la Révolution.

Lectures:

- J. CORNETTE, *Absolutisme et Lumières 1652-1783*, Paris, Hachette (coll. Carré Histoire), 1993 (nombreuses rééditions)
- P. GOUBERT et D. ROCHE, Les Français et l'Ancien Régime, Paris, A. Colin, 1984, 2 vol. (épuisé)
- K. BÉGUIN, A. BONZON, J.-Y. GRENIER, *Dictionnaire de la France moderne*, Paris, Hachette (coll. Carré Histoire), 2003.

Histoire contemporaine

Mardi 12h-15h OU (au choix) jeudi 12h-15h, Valérie Pouzol.

Introduction à l'histoire du Moyen-Orient arabe contemporain.

Le Moyen-Orient a été l'un des enjeux géopolitiques majeurs des XIXe et XXe siècles. Les Empires coloniaux puis les grandes puissances ont cherché à prendre le contrôle de cette région et surtout de ses voies de communication stratégiques puis des ressources de son économie pétrolière. On ne peut comprendre cet « arc de crises », sans retracer l'histoire d'une région et de ses habitants qui sont passés à l'époque contemporaine, de sociétés multi-ethniques et pluriconfessionnelles sous domination ottomane, à des Etats Nation modernes. Parfois douloureuse, cette transition a vu se développer de nouvelles réflexions nationalistes où l'arabisme et l'islamisme ont accompagné la marche vers la modernité. Une attention particulière sera portée dans ce cours au rôle des femmes et du genre dans le façonnement des identités

nationales et dans les luttes politiques. Le Moyen-Orient reste une région de vives tensions où le conflit israélo-palestinien tient une place dominante même si de nouvelles tensions régionales se sont développées et où par ailleurs un printemps arabe remet en cause une ancienne génération de régimes politiques.

Lecture:

V. CLOAREC, H. LAURENS, Le Moyen-Orient au XXe siècle, Paris, Armand Colin, 2000.

Vendredi 15h-18h, Delphine Diaz

Introduction à l'histoire des États-Unis, fin XVIII^e-XX^e siècles

Ce cours constitue une introduction à l'histoire contemporaine des États-Unis, depuis leur déclaration d'indépendance, adoptée en 1776, jusqu'à la fin de la Guerre froide, au début des années 1990. Il s'agira d'étudier l'histoire intérieure du pays, en privilégiant une approche sociale et politique : comment la nation américaine s'est-elle construite, et à partir de quels moments privilégiés et mythes fondateurs? Les relations entretenues par les États-Unis avec l'Europe et leur arrière-cour américaine, mais plus largement, avec le monde entier, feront aussi l'objet de plusieurs séances, qui permettront de comprendre l'oscillation du pays entre ouverture et fermeture, entre interventionnisme et isolationnisme.

Lectures:

A. KASPI, F. DURPAIRE, H. HARTER, A. LHERM, La Civilisation américaine, Paris, PUF, 2005.

J.-M. LACROIX, Histoire des États-Unis, Paris, PUF, 2010.

P. GERVAIS, Les États-Unis de 1860 à nos jours, Paris, Hachette, 2005.

Questions

Histoire Ancienne

Mercredi 9h-12h, Gwladys Bernard

L'armée et la cité, de l'époque tardo-républicaine à la fin du Haut-Empire (III^e siècle av. J.-C.- III^e siècle après J.-C.)

Rome, petite cité pastorale du Latium, est devenue en l'espace de trois siècles la capitale d'un empire méditerranéen. Les victoires militaires expliquent en grande partie cette expansion : comment la « meilleure armée du monde antique » s'est-elle formée ? L'armée et les valeurs militaires sont en outre une des constituantes essentielles du régime républicain : du citoyen-soldat au légionnaire professionnel, les *milites* jouent un rôle politique et social déterminant. L'armée est autant un moyen de conservation d'un vaste empire qu'un ferment d'unité et d'intégration à la cité de peuples très divers. Ce rôle central ne disparaît pas avec les difficultés politiques du III^e siècle, période qui voit au contraire l'accès au pouvoir impérial d'anciens militaires.

Lectures:

P. COSME, L'armée romaine, VIII^e siècle av. J.-C. - V^e siècle ap. J.-C., Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2007.

M. CHRISTOL, D. NONY, Rome et son empire, des origines aux invasions barbares, Paris (Hachette), 2005 (2^e éd.).

Vendredi 12h-15h, Paul Ernst

Rapports de pouvoir entre Rome et le monde grec. De la conquête de l'Italie du Sud à celle de la Méditerranée orientale (IV^e s. av. J.-C. – I^{er} s. ap. J.-C.)

Les relations entre Rome et le monde grec sont très anciennes. Dès l'époque archaïque, des Grecs étaient venus s'installer sur le littoral méridional de l'Italie. C'est par exemple de cette

époque que date la fondation de Naples. Au IV^e siècle avant J.-C. commence la conquête par Rome de l'Italie du Sud hellénisée. Tarente, en 272, est la dernière grande cité grecque à être prise malgré sa résistance. Dès la fin du III^e siècle avant notre ère, Rome intervient militairement dans la partie orientale grecque de la Méditerranée et crée, au II^e siècle, les premières provinces romaines de Macédoine (148) et d'Asie (129). À la fin du I^{er} siècle après J.-C., la péninsule anatolienne et une partie du Proche-Orient sont dominées par Rome.

Dans ce cours, nous étudierons les différentes phases des relations militaires et diplomatiques entre Rome et le monde grec ainsi que leurs conséquences, en particulier l'organisation et l'exploitation économique et financière des nouveaux territoires conquis. Nous verrons également le rôle qu'ont joué les relations culturelles dans la construction des rapports de pouvoir en question. Nous nous intéresserons, en particulier, aux phénomènes d'hellénisation et de romanisation. Par exemple, l'hellénisation de Rome et des Romains a pu permettre, dans une certaine mesure, de légitimer la domination romaine. Ainsi la question de l'impérialisme romain, sous ses dimensions politique, économique et culturelle, sera-t-elle au cœur de ce cours. Lectures :

J. HEURGON, *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, Paris, 1993 (1969) (en particulier le chapitre V et sa partie D sur la conquête romaine de l'Italie).

C. NICOLET (dir.), Rome et la conquête du monde méditerranéen, 2. Genèse d'un empire, Paris, 2004 (1969) (en particulier les chapitres VII et VIII sur Rome et la Méditerranée orientale, et la conclusion sur l'impérialisme romain).

Histoire médiévale

Lundi 15h-18h, Maxime L'Héritier

La place du cheval dans la société médiévale

Le cheval est outil indispensable à la société médiévale qui intervient dans la plupart des domaines, notamment l'agriculture, la guerre, les transports... La charge de cavalerie, l'apparition du fer à cheval ou l'essor de la traction équine comptent d'ailleurs parmi les images emblématiques du Moyen Âge. Mais le cheval était-il toujours plus rentable que le bœuf dans les travaux agricoles ? Le grand cheval de guerre a-t-il vraiment existé ? Et la technique de la charge était-elle si redoutable ? En s'appuyant sur la complémentarité des sources, ce cours reviendra de manière scientifique sur ces lieux communs en proposant un panorama de la société médiévale autour de cet animal si particulier, allant de la médecine vétérinaire à l'analyse des tactiques militaires.

Lectures:

B. PREVOT, B. RIBEMONT, *Le cheval en France au Moyen Âge*, Orléans, 1994, réed 2000. Ph. CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, Paris, 1980.

R.-M. Arbogast, B. Clavel, S. Lepetz, P. Méniel & J.-H. Yvinec, *Archéologie du cheval. Des origines à la période moderne en France*. Paris, Éditions Errance, 2002.

Histoire moderne

Mardi 12h-15h, Joël Cornette

Question: Le règne de Louis XIV (1643-1715)

Le long règne de Louis XIV semble s'inscrire dans un schéma d'une grande simplicité : celui de l'affirmation de ce qu'on nommera, bien plus tard, absolutisme. Les turbulences de la Fronde (1648-1652/1653) ouvrirent une dernière brèche avant la Révolution, une brèche dans laquelle s'engouffrèrent les forces lésées par l'État royal et opposées à lui dans sa version absolue : magistrats des cours souveraines, Grands malcontents, peuple des villes et des campagnes

résistant au « tour de vis » fiscal. Au lendemain de ces « guerres domestiques » et après les années Mazarin (1653-1661), le point culminant du processus de consolidation du pouvoir aurait été atteint avec le long « règne personnel » du Roi Soleil (1661-1715).

À partir de multiples documents, des textes, mais aussi des images (gravures, peintures), à partir aussi des thèses et des recherches les plus récentes des historiens, on examinera la pertinence – ou non – de ce schéma politique du « Siècle de Louis XIV » (Voltaire).

- J.-C. PETITFILS, Louis XIV, Paris, Perrin, 1995
- J. CORNETTE, L'Affirmation de l'État absolu, 1492-1652, 7e édition, Paris, Hachette, 2012; Absolutisme et Lumières, 1652-1783, 6e édition, Paris, Hachette, 2012.

Histoire contemporaine

Jeudi 9h-12h, Delphine Diaz

Les révolutions dans l'Europe du XIXème siècle

Ce cours propose une plongée dans le XIX^e siècle européen, « ère des révolutions ». On s'interrogera sur les rêves collectifs, les violences, les transformations vécues par les individus et les pays en révolution. La période étudiée ira de 1789 jusqu'en 1871. Révolution française (1789-1799), révolutions espagnole et italiennes de 1820-1821, révolutions européennes de 1830, printemps des peuples (1848-1849), Commune de Paris (1871), tels seront les principaux terrains de ces interrogations sur les révolutions. Les séances permettront de nous intéresser aux acteurs et aux actrices de ces phénomènes révolutionnaires, aux circulations des modèles idéologiques à travers l'Europe, mais aussi aux phénomènes de résistance et d'opposition que ces idées et événements n'ont pas manqué de susciter.

Lectures:

- J.-C. MARTIN, La Révolution, Paris, La Documentation française, 2006.
- E. ANCEAU, *Introduction au XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2003-2005, 2 tomes [lecture requise avant tout approfondissement]
- E. HOBSBAWM, L'Ère des révolutions, Paris, Pluriel, 2011.
- S. APRILE, J.-C. CARON, E. FUREIX, *La Liberté guidant les peuples. Les révolutions de 1830 en Europe*, Seyssel, Champ Vallon, 2013.
- S. APRILE, R. HUARD, P. LEVÊQUE, J.-Y. MOLLIER, *La Révolution de 1848 en France et en Europe*, Paris, Les Éditions sociales, 1998.
- J. Sole, Révolutions et révolutionnaires en Europe, 1789-1918, Paris, Gallimard, 2008.

Jeudi 15h-18h, Yannick Ripa *Paris au XIXè siècle*

Paris des révolutions, Paris des barricades, Paris populaire, Paris des Bas-fonds, Paris haussmannien, Paris de l'immigration ; capitale de la bourgeoisie et de la finance, capitale des arts, des sciences et des techniques, du luxe, de la fête, de la débauche. Paris, la ville lumière... L'énumération, sans logique, est loin d'être exhaustive, tant définir le Paris du

XIXe siècle, emblème des mutations de cette époque, dans une France pourtant majoritairement rurale, relève de l'impossible. Ce cours se propose de présenter ce Paris du XIXe siècle, invitant à une histoire sociale, politique, économique et culturelle, à une histoire des représentations, des mentalités, des sensibilités. Il sera autant attentif au fonctionnement de la ville (urbanisme, hygiène, police), qu'aux figures parisiennes, souvent devenues des archétypes liés aux notions de classe et de genre (le bourgeois, l'ouvrier, l'apache, la grisette, la prostituée...).

Lectures:

- M. AGULHON, G. DUBY (dir.),_Histoire de la France urbaine, tome 4, (avec M.Roncayolo), La Ville de l'âge industriel, le cycle haussmannien, Paris, Le Seuil, 1983.
- L. CHEVALIER, La Formation de la population parisienne, Paris, PUF, 1950.
- J. GAILLARD, Paris, la ville (1852-1870). L'Urbanisme parisien à l'heure d'Haussmann, Champion, 1976, rééd. L'Harmattan, 1998.
- C. PROCHASSON, Paris 1900, essai d'histoire culturelle, Paris, Calman-Levy, 1997.
- J.-L. ROBERT, D. TARTAKOWSKY, *Paris le peuple, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.

Vendredi 9h-12h, Emmanuelle Sibeud

Les Empires coloniaux aux XIXème et XXème siècles

En 1939, près de la moitié de la population mondiale vivait dans le cadre d'un empire colonial, c'est-à-dire dans une colonie dépendante, dans un territoire jouissant d'une forme d'autonomie locale, ou dans une métropole. Sans être entièrement nouveaux, les empires coloniaux ont connu une expansion maximale au XIXe et au XXe siècle. Ils se sont cependant avérés beaucoup moins durables que les empires coloniaux qui les avaient précédés jusqu'au XVIIIe siècle. Ce cours propose de retracer les évolutions des empires coloniaux, européens et non européens, au XIXe et au XXe siècle. A partir des recherches les plus récentes, il abordera un ensemble de questions. Comment les empires coloniaux se sont-ils déployés, ou redéployés? Constituaient-ils des formes radicalement nouvelles d'Etat? Que voulait dire en pratique vivre dans un empire, pour ceux qui en étaient les sujets et pour ceux qui étaient des citoyens? De façon générale, comment les empires coloniaux ont-ils contribué à la construction du monde contemporain?

Lectures:

- J. BURBANK & F. COOPER, Empires. De la Chine ancienne à nos jours, Paris, Payot, 2011 (2010).
- J.-F. KLEIN, P. SINGARAVÉLOU et M.-A. DE SUREMAIN (dir.), *Atlas des empires coloniaux* (XIXe-XX^e siècles), Paris, Autrement, 2012.
- I. SURUN (dir.), Les sociétés coloniales à l'âge des empires, ca. 1850 1950, Neuilly, Atlande, 2012.

Lectures historiques

Mercredi 12h-15h, Martino Oppizzi

Samedi 9h-12h, William Pillot

EMPLOIS DU TEMPS DE DEUXIÈME ANNÉE

Premier semestre (S3)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h-12h		Question Duteil	Question Helvétius		Question Saliou	Lectures Pillot
12h-15h	Introduction Kyriakidis			Introduction Lellouch		
15h-18h		Introduction Bove		Question Le Quang	Introduction Ripa	
18h-21h	Lectures Duteil			Introduction L'Héritier		

Deuxième semestre (S4)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h-12h		Introduction Bonzon/Lellouch	Question Bernard	Question Diaz	Question Sibeud	Lectures Pillot
12h-15h		Introduction Pouzol	Introduction Gravel	Introduction Pouzol	Question Ernst	
		Question Cornette	Lectures Oppizzi			
15h-18h	Question L'Héritier	Introduction Bernard	Introduction Dausse	Question Ripa	Introduction Diaz	
18h-21h	Introduction Duteil					

LA TROISIÈME ANNÉE (L3)

ORGANISATION DE LA TROISIÈME ANNÉE

 $1^{er} semestre (S5) = 8 EC - 23h$

• Période historique 1	3 heures	1 EC
• Période historique 2	3 heures	1 EC
 Période extra-européenne 	3 heures	1 EC
 Sciences auxiliaires 1 	3 heures	1 EC
 Pré-professionnalisation 1 ou stage 	3 heures	1 EC
• Mineure 5	3 heures	1 EC
• Mineure 6	3 heures	1 EC
• Une langue	2 heures	1 EC

$2^{\hat{e}me}$ semestre (S6) = 7EC - 20h

• Période historique 3	3 heures	1 EC
• Période historique 4	3 heures	1 EC
• Sciences auxiliaires 2	3 heures	1 EC
• Pré-professionnalisation 2 ou stage	3 heures	1 EC
• Mineure 7	3 heures	1 EC
• Mineure 8	3 heures	1 EC
• Une langue	2 heures	1 EC

DÉTAIL DES COURS

Périodes historiques

Les étudiants doivent s'inscrire dans 4 EC « Périodes » (un dans chacune des quatre époques de l'Histoire). Ces cours permettent à l'étudiant de parachever la construction de sa culture historique et fournissent les bases pour préparer ensuite les concours ou élaborer un projet de Master. Les étudiants doivent aussi choisir un cours « Période » supplémentaire en histoire « extra-européenne » : cet enseignement est une spécificité de notre Licence d'Histoire et témoigne de l'ouverture sur le monde de l'université Paris 8.

Sciences auxiliaires

La spécialisation passe par l'étude des « **Sciences auxiliaires** » de l'Histoire. Il s'agit d'apprendre concrètement comment travaille l'historien : s'initier ou approfondir la pratique de langues anciennes (latin antique et médiéval, grec ancien, ancien français), ou acquérir d'autres outils méthodologiques, comme l'informatique, la paléographie, l'épigraphie ou les techniques de l'archéologie et celles de l'édition de textes.

ATTENTION: les étudiants peuvent valider les cours de latin et grec anciens comme science auxiliaire en L3 *ou* comme cours de langue en L3 uniquement.

La pré-professionnalisation (L3)

Les 2 EC « Pré-professionnalisation » sont des enseignements de Majeure destinés à préparer une future insertion professionnelle.

Les étudiants d'Histoire peuvent choisir de remplacer l'un des deux EC de Pré-professionnalisation par un stage, celui-ci s'effectuant sur une durée comprise entre 4 et 8 semaines et devant faire l'objet d'une convention. Il donne alors droit à 1 EC.

Les étudiants ayant suivi l'un des cours de pré-professionnalisation, qui concerne les métiers ou professions du privé comme ceux du public, sont fortement invités à réaliser un stage en rapport avec le cours suivi.

Ces stages se déroulent en priorité l'été précédent ou suivant la 3^{ème} année de Licence. Attention, l'étudiant effectuant un stage se déroulant durant l'été de l'année de L3, devra attendre septembre pour obtenir son diplôme

Il est recommandé de se reporter à l'affichage du département et obligatoire de contacter le responsable des stages avant de choisir son stage.

REMARQUE: le stage professionnalisant en L3 a pour but d'initier les étudiants à un univers professionnel en rapport avec leurs études d'Histoire: celui des archives, de la gestion documentaire, de la communication patrimoniale, **mais aussi** du journalisme (radio, presse), de l'édition, de l'archéologie ou tout autre domaine dans lequel les étudiants souhaiteraient travailler plus tard.

Les étudiants cherchent eux-mêmes le stage qu'ils souhaitent mener en accord avec le responsable des stages. La recherche autonome du stage fait partie intégrante de la formation proposée.

Cependant, le responsable des stages dispose d'un réseau de correspondants qui permet de proposer différents stages spécifiques (notamment pour les stages longs, à la basilique de Saint-Denis, en fouilles archéologiques, etc.) et de suppléer éventuellement les difficultés rencontrées par le stagiaire.

Le contenu du stage est à définir avec le responsable des stages en fonction du projet professionnel de

l'étudiant et des besoins de l'employeur.

Le stage:

- N'est pas rémunéré
- Donne **obligatoirement** lieu à la rédaction d'une convention de stage en 4 exemplaires signés par les différentes parties (stagiaire, service d'accueil, UFR et responsable des stages)
- S'effectue sur une durée de 4 à 8 semaines à répartir dans un délai de moins de 2 mois, ce qui suppose que l'étudiant aménage son emploi du temps et prévoie d'y consacrer une partie de son temps de vacances (le stage a lieu entre le début juin et la fin septembre s'il précède l'année de L3 ou de début juin à début septembre s'il la suit). Dans ce dernier cas le diplôme de licence ne pourra être délivré avant septembre.
- Un rendez-vous avec le responsable des stages doit **obligatoirement** être pris **avant d'engager toute démarche**, celui-ci précisera les modalités, les attentes et la manière de procéder.
- Tous les rendez-vous doivent être pris **avant le 31 mars**, de manière à avoir de temps de réaliser sereinement les recherches de stage.
- Les stages doivent respecter les principes fondamentaux de **neutralité** et d'**indépendance** du service public de l'Éducation. En aucun cas, un stage prévu dans un organisme, association ou établissement à vocation communautaire, politique ou religieuse ne sera accepté.
- Le stage se conclut par un **rapport d'activité** produit par l'étudiant à la fin du stage. Ce mémoire sera discuté lors de la **soutenance** avec le tuteur qui l'aura encadré et/ou l'enseignant qui l'aura suivi. À l'issue de la soutenance, une note permettra de valider l'EC correspondant.
- Les étudiants qui effectuent leur stage l'été suivant leur année de L3 ne peuvent obtenir leur diplôme avant septembre.

ATTENTION: l'étudiant ne peut cumuler ce stage avec le stage de la Mineure « métiers du patrimoine » ou le projet tutoré de la Mineure « des cultures antiques à l'espace méditerranéen ». Pour plus de précisions et pour prendre rendez-vous, se reporter à l'affichage du département (permanences) et contacter P. Verheyde (philippe.verheyde@univ-paris8.fr).

LES COURS PROPOSÉS EN 2013-2014

Premier semestre (S5 de la licence)

Périodes

Histoire ancienne

Jeudi 15h-18h, Marie-Pierre Dausse

Épire et Macédoine aux époques classique et hellénistique : une « autre Grèce »

Ces deux royaumes de Grèce du Nord connaissent des évolutions importantes à partir du IVe siècle avant J.-C. Il s'agira d'évoquer une "autre Grèce" et son cadre de vie particulier : celui de l'*ethnos*. Nous mobiliserons dans notre approche tous les types de sources et étudierons tous les aspects liés à cette forme d'organisation des communautés humaines différente de la cité-État (*polis*).

Lectures:

M.F. BASLEZ, Histoire politique du monde grec antique, Paris, 1994

P. CARLIER, Le IVe siècle grec (jusqu'à la mort d'Alexandre), Paris, 1995

P. CABANES, Le monde hellénistique (de la mort d'Alexandre à la paix d'Apamée), Paris, 1995.

Histoire médiévale

Lundi 12h-15h, Joël Chandelier

Culture et société dans l'empire abbasside (VIII^e-XI^e s.)

Ce cours peut également être validé en histoire extra-européenne

L'empire abbasside, fondé en 750 suite à une guerre civile à l'intérieur de l'empire musulman des Omeyyades, est marqué par un véritable apogée culturel et social : les grands traits de cet empire multiethnique et contenant de nombreuses religions se mettent alors en place, à travers des choix et des difficultés nombreuses, qui deviennent de plus en plus nombreuses à partir de la fin du IX^e siècle. L'objet de ce cours sera d'étudier, sans s'attarder trop sur le déroulé des événements, comment une société et une culture très originale sont nées à cette époque, en faisant la synthèse des apports arabes, persans, chrétiens ou encore indiens. Le cours s'attardera donc notamment sur les débats religieux, la culture scientifique ou encore les institutions sociales les plus importantes de l'Empire abbasside

Lecture:

Les débuts du monde musulman (VIIe-Xe siècle). De Muhammad aux dynasties autonomes, dir. T. Bianquis, P. Guichard, M. Tillier, Paris, PUF, 2012.

Histoire moderne

Mercredi 9h-12 h, Jean-Pierre Duteil

Période : Histoire de l'Asie aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Ce cours peut également être validé en histoire extra-européenne

Ce cours présente trois des grands ensembles politiques de l'Asie : l'Inde, la Chine et le Japon, à travers leur histoire politique, sociale et économique. En Inde, l'empereur moghol, est musulman sunnite mais règne sur un univers resté largement hindouiste ; il est à l'origine d'une civilisation composite. En Chine, la dynastie chinoise des Ming fait place à celle des Qing, qui

est mandchoue. Le Japon, s'estimant menacé par le christianisme occidental, se replie sur luimême et se dote d'un pouvoir centralisé à l'époque des Tokugawa qui installent leur capitale à Edo (Tokyo). Mais au cours du XVIIIe siècle les tentatives de colonisation européenne se font de plus en plus pressantes en Inde et même en Chine.

Le cours développe l'histoire des sociétés asiatiques plus que celle des rapports entre Orient et Occident.

Lectures:

- J.-P. DUTEIL, L'Asie aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Ophrys 2001.
- J. GERNET, Le monde chinois. Paris, Armand Colin, 1972 (nombreuses rééditions).
- Cl. MARKOVITZ (dir.), Histoire de l'Inde moderne. Paris, Fayard, 1994.

Lundi 18h-21h, Benjamin Lellouch

L'empire ottoman de 1453 à 1566

Ce cours peut également être validé en histoire extra-européenne

De la prise de Constantinople à la mort de Soliman le Magnifique, l'empire ottoman s'impose comme une grande puissance sur la scène méditerranéenne. On montrera comment la conquête a façonné la société et l'État ottomans.

Lectures:

- B. LEWIS, Istanbul et la civilisation ottomane, Paris, Tallandier, 2011.
- R. MANTRAN (dir.), Histoire de l'Empire ottoman, Paris, Fayard, 1989.

Histoire contemporaine

Mardi 15h-18h, Yannick Ripa

Normes et déviances dans la France du XIX^e siècle

Souvent surnommé siècle des révolutions (politique, économique, démographique...), le XIXe siècle voit s'associer tous les pouvoirs et les savoirs pour définir des normes, vite confondues avec la normalité. Ce cours se propose d'identifier et d'analyser ces critères normatifs, de suivre leur application à tous les domaines, définissant ainsi ce que les individus, selon notamment leur sexe, leur âge ou leur statut social, doivent être, faire, penser, dire... Ainsi sont dessinées les frontières entre le permis et l'interdit ; en retour des instruments d'intégration des normes (éducation, religion, lois...) et de coercition (censure, police, asile, prison...) sont mis en place, lesquels feront aussi l'objet de cette EC qui sera attentive à l'impact du politique et des mentalités sur l'évolution des deux concepts titre.

Lectures : Aucun ouvrage ne propose de synthèse sur ce sujet, une bonne connaissance du XIXe siècle en facilitera la compréhension.

- S. APRILE, La Révolution inachevée. 1815-1870, Paris, Belin, 2010.
- V. DUCLERT, La Révolution imaginée. 1870-1914, Paris, Belin, 2010.
- I. POUTRIN (dir.), Le XIXe siècle, science, politique et tradition, Paris, Berger-Levrault, 1995.
- R. RÉMOND, *Introduction à l'histoire de notre temps*, t. 2 : *Le XIXe siècle, 1815-1914*, Paris, Seuil, 1986.

Jeudi 12h-15h, Valérie Pouzol

Histoire du conflit israélo-palestinien : origines, acteurs et enjeux contemporains.

Ce cours peut également être validé en histoire extra-européenne

Question d'actualité encore brûlante, le conflit israélo-palestinien s'inscrit dans une longue durée historique qu'il s'agit de reconstituer pour en comprendre les origines, les différentes phases et la complexité. Ce cours souhaite retracer, grâce à l'étude de sources écrites et audiovisuelles et de documents cartographiques les grandes étapes et les enjeux de ce conflit régional et international. Une attention particulière sera portée à l'étude comparée des nationalismes

israélien et palestinien et à leur instrumentalisation des identités de genre ainsi qu'à la manière dont les hommes et les femmes ont vécu, subi ou participé à la guerre mais également aux tentatives de construction de la paix.

Lectures:

H. LAURENS, Le Retour des exilés, Paris, Laffont, 1998.

N. PICAUDOU, Les Palestiniens : un siècle d'histoire, Bruxelles, Complexe, 2003.

V. POUZOL, *Clandestines de la paix : Israéliennes et Palestiniennes contre la guerre*, Paris, Complexe, collection de l'IHTP, CNRS, 2008.

Sciences auxiliaires

Lundi 15h-18h, Catherine Saliou

Épigraphie latine et histoire romaine

Ce cours propose une initiation à l'épigraphie, discipline essentielle à la pratique de l'histoire ancienne. L'on y apprendra à déchiffrer et interpréter diverses catégories d'inscriptions, et on s'interrogera, à partir de ces cas concrets, sur ce qu'est le métier d'historien. Ce cours s'adresse à tous ceux qui souhaitent ou doivent approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'antiquité romaine, qu'ils se destinent à la recherche, à l'enseignement ou aux métiers du tourisme, de la culture et du patrimoine. Aucune connaissance préalable en latin n'est demandée.

Vendredi 9h-12h, Martin Gravel

Initiation au latin médiéval

Peut aussi être validé comme un cours de langue (L3 uniquement)

Ce cours entend familiariser les étudiants avec le latin médiéval en lisant des textes de la période. Ce faisant, les étudiants développeront leurs aptitudes à traduire les sources auxquelles ils seront confrontés au fil de leurs recherches. Accessoirement, le cours leur permettra d'acquérir une première sensibilité pour les références culturelles et les particularités philologiques du latin médiéval. L'enseignement s'adaptera au niveau de chacun, du débutant complet au latiniste un peu plus expérimenté.

Lectures:

M. GOULLET et M. PARISSE, Apprendre le latin médiéval. Méthode pour grands commençants, 3^e éd., Paris, Picard, 2009 (1996).

Vendredi 12h-15h, Patrice Peveri

Initiation au traitement informatique des données historiques

Cet EC qui prendra la forme d'un atelier, vise à familiariser les étudiants avec les méthodes informatiques de stockage et de traitement des données historiques. Il s'agira principalement de s'initier à la construction de bases de données relationnelles et à leur exploitation. Outre une formation pratique au maniement du logiciel *Access*, les séances porteront sur l'analyse préalable des documents, la création des bases, la saisie des données, les tris et les extractions, la création de requêtes et de tableaux croisés. **L'effectif sera limité à 15 inscrits**. Enfin, il est vivement conseillé d'avoir facilement accès à un ordinateur équipé du logiciel précité pour pouvoir s'approprier les techniques vues en cours et réaliser les exercices d'évaluation.

Manuel à acquérir : J. CELLIER, M. COCAUD, *Traiter des données historiques*, Rennes, PUR, 2001 (11 €).

Pré-professionnalisation

Métiers du journalisme

Organisé et assuré par un enseignant du département d'histoire, ce cours vise à proposer quelques clefs pour la préparation des concours d'écoles de journalisme, ainsi qu'à donner aux étudiants une idée de la diversité du métier. Il se propose de compléter les qualités de réflexion et de synthèse ainsi que la bonne culture générale acquises par les étudiants au cours de leur cursus. On s'attachera également à approfondir la connaissance de l'actualité, à travailler des exercices spécifiques des concours d'écoles de journalisme, à rédiger des articles, à connaître le vocabulaire de la presse et à présenter les divers médias. Des grands témoins, journalistes professionnels interviendront dans certains cours pour présenter leur métier et en débattre. Un grand entretien en public sera organisé par les étudiants en fin d'année.

Vendredi 15h-18h, Marie-Albane de Suremain Introduction à l'enseignement scolaire de l'histoire

Ce cours a pour objectif de présenter aux étudiants les programmes scolaires du second degré en histoire, de les initier à la didactique de cette discipline et à la dimension professionnelle des épreuves du CAPES, avec une ouverture sur le CAPLP. Les étudiants souhaitant se préparer au professorat des écoles pourront aussi suivre ce cours avec profit. Les étudiants feront un stage d'observation de cours d'histoire dans un établissement du second degré, expérience qui fera l'objet d'un court mémoire. La méthodologie des exercices faisant l'objet d'une évaluation, dans la perspective de la préparation aux épreuves de concours, sera travaillée tout au long du semestre.

Lectures:

M.-C. BAQUÈS, Art, histoire et enseignement, Paris, Hachette Education, 2001

E. BRUILLARD (dir.), Manuels scolaires, regards croisés, Sceren CRDP Basse-Normandie, 2005

L. DE COCK, E. PICARD (dir.), *La fabrique scolaire de l'histoire*, Marseille, Agone, 2009 R.NOUAILHAT, *Enseigner le fait religieux*, *un défi pour la laïcité*, Paris, Nathan, 2003

<u>Attention</u>: vous pouvez prendre cet EC soit en EC libre, soit comme EC intégré dans la Mineure « Enseignement », soit encore, si vous êtes en L3, dans le module de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement.

Deuxième semestre (S6 de la licence)

Périodes

Histoire ancienne

Lundi 15h-18h, Claudia Moatti

L'Italie antique et Rome : $IV^e - I^{er}$ siècle avant J.C.

Au premier siècle avant notre ère, les Romains ont accordé leur citoyenneté à tous les Italiens. Ainsi, pour la première fois la péninsule italienne était politiquement unifiée. Ce cours, fondé sur les sources littéraires, juridiques et iconographiques, se propose de reprendre en amont l'histoire des relations entre la république romaine et les populations de la péninsule, et d'analyser aussi les conséquences politiques, sociales et économiques de cette unification.

Lectures:

- J.M. DAVID, La romanisation de l'Italie, Flammarion, coll. Champs, 1997
- O. DE CASANOVE et C. MOATTI, L'Italie romaine d'Hannibal à César, Colin, 1993
- J. LE GLAY, Y. LE BOHEC, J.L. VOISIN, Histoire romaine, collection « Quadrige », PUF, 2005.

Histoire médiévale

Mercredi 9h-12h, Maxime L'Héritier

L'argent au Moyen Âge

Comme en témoigne notre vocabulaire, l'argent est le métal qui s'est imposé pour désigner le moyen de paiement dans une partie de l'Europe médiévale. Fondamentalement liée aux industries minières et aux aspects technique et politique de leur exploitation, cette monnaie d'argent est étroitement associée à l'essor économique des XII^e et XIII^e siècles et au développement des échanges commerciaux. Dans son rapport à l'idéologie chrétienne, cette importance croissante de l'argent suscite dès cette époque une vive réflexion tant sur le rôle du marchand ou du banquier que sur la thésaurisation et les pratiques usurières. De l'extraction du minerai aux mutations monétaires, ce cours propose de faire un point historiographique sur ces questions liées à l'argent et ses usages à la fin du Moyen Âge.

Lectures:

- M.-C. BAILLY-MAÎTRE, L'argent. Du Minerai au pouvoir dans la France médiévale, Paris, 2002
- J. LE GOFF, La bourse et la vie. Économie et religion au Moyen Âge, Paris, 1986, réed 2011.
- G. Todeschini, Richesse franciscaine. De la pauvreté volontaire à la société de marché, Lagrasse, 2008.

Pour une introduction, on pourra consulter:

J. LE GOFF, Le Moyen Âge et l'argent, Essai d'anthropologie historique, Paris, 2010.

Histoire moderne

Jeudi 9h-12h, Patrice Peveri

Justice, crime, et société dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle).

L'EC portera sur l'étude des diverses formes du contrôle social du crime dans la France Moderne, qu'elles soient le fait d'institutions (police et justice) ou de pratiques sociales (infrajustice et parajustice). Après une réflexion sur l'incrimination primaire, les séances

porteront sur les pratiques répressives, la pénalité, les relations entre justice et opinion publique ainsi que les pratiques criminelles. Quelques séances pourront être consacrées à une initiation à l'exploitation des archives judiciaires et policières.

Lecture: H. Leuwers, La justice dans la France moderne, Paris, Ellipses, 2010, 256 p.

Jeudi 12h-15h, Philippe Minard

Les mondes du travail, 1700-1840 (France, Angleterre et colonies)

En même temps que ce qu'on a appelé la « première révolution industrielle », la période 1700-1840 a vu l'affirmation progressive de la « valeur » travail, et le triomphe du libéralisme économique. Mais peut-on dire que le travail est devenu « libre », quand subsistent de nombreuses formes d'asservissement et de contraintes disciplinaires très fortes sur la partie la plus pauvre de la société ? On examinera les conditions de vie, de travail et de résistance des esclaves sur les plantations, des diverses catégories de paysans et d'ouvriers, mais aussi des femmes et des enfants.

Lectures:

A. LESPAGNOL, J.-M. GAILLARD, *Mutations économiques et sociales, 1780-1880*, Paris, 3^e éd., Armand Colin, 2005 (prix : 17 €).

R. CASTEL, Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris, Fayard, 1995, rééd. Poche « Folio-Essais » n°349 (prix : 12,20 €).

Histoire contemporaine

Mardi 9h-12h, Sylvain Pattieu

Histoire des mouvements sociaux et des mobilisations collectives, France, XIX^e-XX^e siècles.

Le terme de « mouvements sociaux » regroupe des phénomènes divers de mobilisation de groupes sociaux. Ce cours a pour objet d'étudier ces différentes formes d'action collective en France, en posant les questions des ressorts de la mobilisation et de l'engagement, du rapport aux pouvoirs publics, de la capacité d'autonomie, de pérennisation et de renouvellement de ces mouvements. Le cours s'attachera à analyser les évolutions au XIX^e siècle (premiers temps de la révolution industrielle, journées révolutionnaires, banquets républicains, instauration de la IIIème République) et au XX^e siècle (crise des années 1930 et 1970, montée de l'Etat social et de la société salariale, mobilisations de 36 et de 68, mobilisations antiracistes, altermondialistes...). Les ressources de la sociologie et de la science politique seront mobilisées pour répondre à la question suivante : y a-t-il une exception française ?

Lectures : Il est utile de bien connaître l'histoire politique de la France au XIX^e–XX^e siècles. Deux manuels parmi d'autres :

- D. BARJOT, J-P CHALINE, A. ENCREVÉ, *La France au XIX^e siècle 1814-1914*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 1995.
- S. BERSTEIN, P. MILZA, *Histoire de la France du XX^e siècle*, Bruxelles, Editions Complexe, 1995 (1^{ère} éd. 1990).

Autres lectures : Ol. FILLIEULE, L. MATHIEU, C. PÉCHU, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

- Fr. JARRIGE, Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle (1780-1860), PUR, coll. « Carnot », Rennes, 2009.
- B. GOBILLE, Mai 68, Editions La Découverte (Collection Repères), Paris, 2008.
- M. MARGAIRAZ et D. TARTAKOWSKY, « L'avenir nous appartient ! » : une histoire du Front populaire (avec la participation de D. LEFEUVRE), éditions Larousse, Paris, 2006.
- M. PIGENET, D. TARTAKOWSKY, *Histoire des mouvements sociaux en France*, La Découverte, 2012.

V. ROBERT (2010), Le Temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération (1818-1848), Publications de la Sorbonne, Paris.

Sciences auxiliaires

Mercredi 12h-15h, Catherine Verna

Initiation à la paléographie et à la diplomatique médiévale

Ce cours s'adresse, en particulier, aux étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études (dans le cadre du master) en histoire médiévale, mais pas uniquement. La paléographie, c'est-à-dire l'apprentissage de la lecture des écritures anciennes, et dans notre cas celles du Moyen Âge, du IX^e au XV^e siècle, en latin ou en ancien français, est utile pour un historien quelle que soit la période qu'il choisit d'étudier ; c'est aussi une pratique enrichissante et souvent ludique. Le cours offrira également une introduction à la diplomatique (dont l'étude pourra être approfondie en master), c'est-à-dire la méthode permettant de comprendre les actes (entre autres, identifier et étudier les supports de l'écrit ; repérer les systèmes de datation ; reconnaitre l'organisation du texte ; examiner les modes de validation, en particulier les sceaux ...). Ce cours est donc axé sur la pratique et sur l'apprentissage.

Lecture :

O. GUYOTJEANNIN, Les sources de l'histoire médiévale, Paris, 1998.

Mercredi 15h-18h, Vincent Cuche

Épigraphie du monde grec

Ce cours propose une introduction à l'étude des inscriptions, source incontournable de l'histoire du monde grec. On y présentera les différents types de textes gravés, la diversité de leurs fonctions (documents officiels, offrandes religieuses, épitaphes, graffitis...) et des supports utilisés (stèles de pierres, lamelles de métal, armes, vases...). Quelques exemples nous montreront ensuite ce que ces documents apportent à notre connaissance des institutions civiques et de la vie sociale et religieuse en Grèce ancienne.

Le cours sera accompagné d'une présentation des différents alphabets utilisés par les Grecs, mais la connaissance du grec ancien n'est pas requise : les textes seront donnés en grec et en traduction française.

Lectures:

B. RÉMY et F. KAYSER, Initiation à l'épigraphie grecque et latine, Paris, Ellipses, 1999

J. POUILLOUX, Choix d'inscriptions grecques, Paris, Les Belles Lettres, 2003

Vendredi 9h-12h, Anne Bonzon

Paléographie moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)

L'époque moderne nous a laissé des sources manuscrites abondantes et diverses mais dont la lecture demande un savoir-faire spécifique. Ce cours vous propose donc d'apprendre à lire des documents qui, bien que rédigés en français, ne livrent pas immédiatement leur sens : un apprentissage lent et régulier est nécessaire pour être capable déchiffrer les vieux grimoires. Il ne s'agit pas de faire de la paléographie un but en soi, mais de l'appréhender pour ce qu'elle est : une science auxiliaire de l'histoire. Cet apprentissage du métier d'historien sera donc l'occasion de découvrir divers aspects de la vie publique et quotidienne, des comportements et des mentalités (épidémies, ravitaillement, pèlerinages, procès, sorcellerie...).

L'enseignement prend la forme de travaux dirigés, consistant en la pratique régulière d'exercices, par niveau de difficulté croissante. Ouvert à tous les étudiants de L3, il est vivement recommandé à celles et ceux qui envisagent d'entreprendre un master en histoire moderne l'année suivante.

Lectures:

- G. AUDISIO, I. BONNOT-RAMBAUD, *Lire le Français d'hier. Manuel de paléographie moderne, XVe-XVIIIe siècle*, Paris, A. Colin, 1991 (coll. U).
- P. DELSALLE, La recherche historique en archives XVI^e-XVIII^e siècles, Ophrys, 1993 (Documents Histoire).

Pré-professionnalisation

Lundi 12h-15h, Philippe Verheyde

Préprofessionnalisation : Introduction à la préparation des concours administratifs

EC destiné aux étudiants de L3 et, en priorité, aux étudiants d'Histoire.

Organisé et assuré par un enseignant du département d'Histoire, ce cours s'inscrit dans le cursus classique du fonctionnement du département (13 séances de 3 H avec présence indispensable). Il vise à proposer quelques clés nécessaires à la préparation des concours administratifs (catégories A et B) de la fonction publique d'État ou territoriale. L'enseignement se propose de compléter les qualités de réflexion et de synthèse ainsi que la bonne culture générale acquises par les étudiants au cours de leur cursus. Outre un rapide complément de culture générale historique, il dispensera les notions de base en économie et en droit public. La maîtrise des caractéristiques principales de ces trois disciplines (Droit – Économie – Histoire contemporaine/culture générale) apparaît en effet indispensable pour préparer les concours administratifs dans les meilleures conditions. On s'attachera également à travailler des exercices spécifiques réclamés lors de ces épreuves : fiches de synthèse, oraux, synthèse de dossier documentaire.

Vendredi 15h-18h, Marie-Cécile Bouju

Introduction à la préparation aux métiers du patrimoine (archives, bibliothèques, musées)

Organisé et assuré par une enseignante du département d'histoire, ce cours présente l'histoire, les métiers, les acteurs et les enjeux ce monde professionnels. Il dispense une culture technique élémentaire en matière de traitement, de signalement et de conservation. Des professionnels interviendront; au moins une visite d'un site patrimonial sera organisée. Les étudiants rendront des travaux écrits et oraux (exposé, fiche de lecture, lecture de la presse professionnelle), et en particulier devront rédiger un projet professionnel.

Lectures:

A.-M. BERTRAND. Les Bibliothèques. La Découverte, 2007.

S. CŒURÉ et V. DUCLERT. Les Archives, La Découverte, 2011.

D. POULOT. Musée et muséologie. La Découverte, 2009.

Ces ouvrages sont également disponibles en ligne via le portail de la BU, dans la base CAIRN.

EMPLOI DU TEMPS DE TROISIÈME ANNÉE

Premier semestre (S5)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h		Prépro Pattieu	Période Duteil		Sciences aux. Gravel
12h-15h	Période Chandelier			Période Pouzol	Sciences aux. Peveri
15h-18h	Sciences aux. Saliou	Période Ripa		Période Dausse	Prépro Suremain
18h-21h	Période Lellouch				

Deuxième semestre (S6)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h		Période Pattieu	Période L'Héritier	Période Peveri	Sciences aux. Bonzon
12h-15h	Prépro Verheyde		Sciences aux. Verna	Période Minard	
15h-18h	Période Moatti		Sciences aux. Cuche		Prépro Bouju
18h-21h					

LES MINEURES

La Mineure (composée de 8 EC, typiquement 2 par semestre en L2 et L3) peut être prise en Histoire au titre du renforcement ou bien dans une autre discipline et un autre Département, par exemple en Géographie.

Le choix de la mineure se fait au début de la deuxième année de licence. Sauf cas particulier et accord des responsables du diplôme, il est définitif.

Si vous souhaitez diversifier votre formation, vous pouvez combiner deux Demi-Mineures (de 4 EC chacune) dans des disciplines différentes. Dans ce cas, il convient de demander auparavant l'accord des responsables du diplôme.

Mineures disponibles aux étudiants de Licence d'histoire :

- Métiers du patrimoine et des archives
- Histoire des sociétés européennes et extra-européennes
- Géographie
- Sciences de l'éducation/Littérature
- Sciences politiques
- Sociologie
- Mineure libre (après accord des responsables)

MÉTIERS DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES (MINEURE INTERNE)

Présentation de la Mineure

Mineure avec stage (5 EC + 1 stage équivalent à 3 EC).

Cette Mineure permet aux étudiants de découvrir les métiers de gestion du patrimoine à travers un stage dans des institutions locales de recherche et de mise en valeur du patrimoine avec lesquelles le département d'Histoire a tissé des liens privilégiés, comme les archives départementales, la Basilique de Saint-Denis, le Musée d'art et d'histoire ou encore l'unité d'archéologie de la ville de Saint-Denis.

Elle permet également d'acquérir des compétences techniques (relevant des sciences auxiliaires), amorce d'une spécialisation universitaire ou pré-professionnelle. La durée du stage associé à cette Mineure est d'au moins 8 semaines. Ces stages se déroulent l'été *précédant* ou *suivant* la 3^{ème} année de Licence, entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre.

Attention : l'étudiant effectuant un stage se déroulant durant l'été de l'année de L3 devra attendre septembre pour obtenir son diplôme.

Composition de la Mineure

En L2:

- Une Introduction en plus du cursus normal (1 EC)
- Deux Questions d'histoire (dans des époques différentes) en plus du cursus normal (2 EC)

En L3 :

- •Stage (3 EC)
- •Deux cours de Sciences auxiliaires (2 EC)

Informations

Renseignez-vous auprès des responsables de la licence.

HISTOIRE DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES ET EXTRA-EUROPÉENNES (MINEURE INTERNE)

Présentation de la Mineure

Cette Mineure est composée de deux Demi-Mineures permettant aux étudiants d'approfondir dès la Licence leurs connaissances en Histoire et de croiser celles-ci avec les connaissances qu'ils acquièrent en langue et en civilisation.

Elles sont une bonne préparation au Master, même si elles permettent d'autres parcours. Dans la Demi-Mineure qui leur reste, les étudiants sont invités à consolider leur formation en langue, indispensable pour les EC de civilisation.

Composition de la demi-Mineure

L2 : choisir 1 Introduction + 1 Civilisation (département de Langue)

L3 : choisir 2 EC Période

Cette mineure doit être complétée par une autre demi-mineure, de préférence en langue vivante Se renseigner auprès des départements de langue.

Informations

Renseignez-vous auprès des responsables de la licence

GÉOGRAPHIE (MINEURE OU DEMI-MINEURE EXTERNE)

Présentation de la Mineure

Les étudiants désireux de préparer ensuite le CAPES ou l'Agrégation doivent obligatoirement inclure dans leur cursus une Mineure ou une demi-Mineure de Géographie.

Le département de Géographie offre un large éventail de cours, soit en Mineure (8 EC) ou Demi-Mineure (4 EC), soit en EC libre (1 ou 2 EC en S2).

Composition de la Mineure

La Mineure géographie complète se compose de 8 EC, 4 en L2 et 4 en L3.

Attention, il y a des EC obligatoires en L2:

- « Lecture et réalisation de cartes pour non-géographes » ou « Initiation à la cartographie »
- « La géographie dans les sciences humaines et sociales »

Les autres EC sont au choix :

- Le cours intitulé « Géographie régionale » (plusieurs choix possibles dans cet enseignement) est recommandé aux étudiants envisageant de passer le CAPES ou l'Agrégation.
- Pour les autres cours possibles, consulter la brochure éditée par le département de Géographie à l'intention des étudiants extérieurs au département de Géographie.

Informations

Secrétariat de Licence de géographie, Julie Athlan, bâtiment D, 1^{er} étage, bureau 129, tel. 01 49 40 72 73

http://www2.univ-paris8.fr/geographie/index.php/licence/non-geographes.html

SCIENCES DE L'EDUCATION/LITTÉRATURE (MINEURE EXTERNE)

Présentation de la Mineure

La Mineure « Enseignement » est organisée par le Service Universitaire de Formation Initiale et Continue aux métiers de l'Enseignement (SUFICE), en collaboration avec le département de Sciences de l'éducation. Cette Mineure comporte 8 EC sur les deux dernières années de Licence.

Les objectifs de la Mineure sont les suivants :

- •favoriser l'accès des étudiants aux concours de professeur des écoles, de professeur en lycée professionnel ou de conseiller principal d'éducation,
- •contribuer à la formation initiale d'étudiants s'orientant vers le professorat des lycées et collèges,
- •permettre aux étudiants de se présenter à d'autres concours et emplois dans les domaines périscolaires, ou dans les domaines du travail social.

Cette Mineure permet aux étudiants de se familiariser avec les problématiques de la scolarisation à travers la découverte des recherches portant sur l'école et l'enseignement. Les réalités scolaires « de terrain » seront donc traitées non pas comme des « problèmes à résoudre », mais comme des « problèmes à comprendre ». Cette formation ne sera donc pas directement professionnalisante, endehors des 2 EC du module de « préprofessionnalisation ». Elle est constituée d'enseignements venant de différents départements de l'Université (Sociologie, Psychologie, etc.) bien qu'elle soit rattachée aux sciences de l'éducation.

Composition de la Mineure

À consulter sur le site du SUFICE : http://www2.univ-paris8.fr/sufice/spip.php?rubrique8

Informations

Rachida Kadri, Bureau CE 5, tel. 01 49 40 68 72 http://www.univ-paris8.fr/sufice

SCIENCE POLITIQUE (MINEURE EXTERNE)

Présentation de la mineure

Cette mineure, organisée conjointement avec le département de science politique, vise à donner aux étudiants une vaste culture politique qui complète la formation historique. Les cours de la mineure sont donc orientés vers la théorie et la sociologie politique.

Cette mineure est intéressante pour les étudiants s'orientant vers des masters de géopolitique, de relations internationales ou encore de la recherche dans les questions d'histoire politique. Elle est également conseillée aux étudiants qui souhaitent par la suite passer les concours des écoles de journalisme.

Composition de la mineure

La mineure se compose de 8 EC (4 par année), organisés de la façon suivante :

•*En L2* :

Les quatre EC suivants doivent être impérativement pris en L2 :

- Constitution et institutions politiques comparées (CM + TD)
- Introduction à la sociologie politique
- Introduction aux relations internationales
- Introduction à la théorie politique (CM + TD)
- En L3 (ou dès la L2 si tous les cours précédents ont déjà été validés) :

Quatre EC parmi:

- Sociologie de l'État et des politiques publiques (CM + TD)
- Histoire de la pensée politique
- Institutions et organisations internationales
- Questions contemporaines de théorie politique
- Sociologie des comportements politiques
- Construction européenne
- Sociologie du genre
- Médias et espace public
- Normes et pratiques de la citoyenneté
- Théories de la démocratie
- Sociologie de la mondialisation
- Problèmes contemporains de la souveraineté

Informations

Secrétariat de licence : Bureau B334 Peinda NICOLAS : 01.49.40.68.67 Inès SAÏHI : 01.49.40.66.31

SOCIOLOGIE (MINEURE EXTERNE)

Cette mineure se compose de deux demi-mineures : la demi-mineure « sociologie » (en L2) et une autre demi-mineure, « pratique d'enquête » ou « anthropologie » (en L3).

Il est également possible de ne choisir que la première, et de compléter son parcours avec une autre mineure. Dans ce cas, il convient de demander l'avis des responsables pédagogiques

La Demi-Mineure Sociologie (L2)

C'est une introduction aux théories et aux méthodes de la Sociologie. Elle initie également aux pratiques de terrain qui constituent une des particularités de la discipline. Cette Demi-Mineure permet de consolider une formation en sciences sociales, ainsi que de mieux comprendre les enjeux sociaux contemporains. Elle comporte :

- •1 EC Genèse des Sciences sociales (1)
- •1 EC Genèse des Sciences sociales (2)
- •1 EC Présentation des méthodes des Sciences sociales
- •1 EC Questions de Sociologie ou 1 EC Pratique de terrain (au choix)

La Demi-Mineure « Pratique d'enquête » (L3)

Elle suppose de faire *d'abord* la Demi-Mineure Sociologie. Elle s'organise autour de la réalisation d'une enquête sociologique, répartie en 4 EC :

- •1 EC Construire son projet
- •1 EC Terrain
- •1 EC Traiter le matériel et élaborer un rapport de recherche
- •1 EC Les enquêtes des autres

L'enquête réalisée peut notamment prendre la forme d'un stage de terrain ethnologique d'une semaine en province (frais de transports et d'hébergement payés par l'UFR). Attention, c'est une Demi-Mineure lourde en travail.

La Demi-Mineure Anthropologie (L3)

La Demi-Mineure Anthropologie (proposée par le département de Sociologie) offre une formation initiale aux théories et aux méthodes de l'Anthropologie. Elle comporte 4 EC :

- •1 EC Histoire et épistémologie de l'Anthropologie
- •2 EC Introduction aux aires culturelles
- •1 EC Domaines de l'Anthropologie

Informations

Secrétariat de Licence, Josette Desvois (josette.desvois@univ-paris8.fr). http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/

AUTRES MINEURES ET DEMI-MINEURES

D'autres mineures et demi-mineures sont disponibles pour les étudiants d'histoire (parcours libre). Certaines sont mentionnées ci-dessous, mais d'autres sont possibles. Dans tous les cas, il est indispensable de consulter les responsables pédagogiques de la licence d'histoire avant de faire le choix d'une mineure libre. En effet, pour pouvoir être validée, la mineure doit être approuvée par les responsables du diplôme.

Un exemple:

La Mineure ou demi-mineure « Littérature »

Elle offre un approfondissement en littérature et en langues anciennes. Elle est conseillée aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers les métiers de l'édition, ou qui souhaitent passer le concours PLP.

La Mineure « Des cultures antiques à l'espace méditerranéen contemporain »

Elle offre un approfondissement en langues anciennes, ancré dans une solide connaissance des cultures méditerranéennes. Elle propose un complément de formation et une spécialisation pour les étudiants qui souhaitent s'orienter vers les domaines de l'activité culturelle, touristique et politique dans l'espace méditerranéen. Elle répond aussi aux objectifs des métiers de l'enseignement.

Cette Mineure se compose de 8 EC à choisir parmi

- •Philologie et langues anciennes
- 4 EC en langues anciennes. Il s'agit d'EC d'approfondissement au Grec et/ou au Latin (niveaux 3 et 4).
- •Littérature et arts de l'Antiquité
- 2 EC d'études de textes et d'œuvres antiques dans une approche comparatiste.
- Approches du monde méditerranéen contemporain
- 1 EC de science politique.
- •Littérature francophone de la Méditerranée ou de Littérature comparée

1 EC.

• 1 projet tutoré (2 EC), validant une expérience professionnelle dans le domaine culturel méditerranéen (musée, tourisme, archéologie).

Il est également conseillé aux étudiants d'Histoire désireux de suivre cette Mineure de choisir leurs EC d'Histoire (Questions et Périodes) et de langues vivantes de préférence dans le domaine méditerranéen.

Informations

Département de Littérature française et comparée Bât. B, bureau B 343

Secrétariat : Malika Boudehane

Tél.: 01 49 40 68 11

Licence.litt@univ-paris8.fr

LANGUES ET SÉJOURS À L'ÉTRANGER

Tout étudiant doit suivre au moins 1 EC de Langue par semestre, soit 6 EC obligatoires en tout (18 ECTS).

Vous ne pouvez prendre, dans le cadre des cours de langue de la L1 à la L3, que deux langues vivantes différentes au maximum.

Liste des langues autorisées comme EC de langue

Vous devez **impérativement** choisir ces langues parmi la liste suivante :

- Anglais - Espagnol - Allemand - Italien - Portugais - Latin - Grec ancien

Les langues anciennes (latin et grec) sont validables au même titre que des langues vivantes, **elles** peuvent être prises en plus des deux langues vivantes autorisées.

Toute autre langue doit être prise en EC libre ou dans le cadre d'une mineure (dans ce dernier cas après RDV avec les responsables de la licence d'histoire)

Inscription aux cours

Un **test de langues** est obligatoire pour les langues qui ne sont pas choisie en « débutant », sauf en ce qui concerne les langues anciennes.

Vous devez passer dès les premiers jours de septembre un test préalable de langue au Centre de Langues (CLD) pour déterminer si vous avez le niveau de langue requis dans la langue souhaitée pour suivre ces cours.

Vous devez vous renseigner sur le site de l'UFR Langues pour connaître la date de ces tests.

Pour l'anglais, le test de langue se fait en ligne dans votre espace personnel, disponible quand vous aurez votre numéro d'étudiant :

- *connectez vous à votre compte numérique Paris 8 (sur le site de l'université, rubrique « Votre espace »)
- *Allez dans « Ma scolarité » puis « Tests de langues »
- * Suivez les instructions
- * Lisez bien le document qui apparait et notez les identifiants que l'on vous transmet
- * Connectez-vous sur le site : www.oxfordenglishtesting.com/login

À noter

- Un cours d'**Anglais pour historiens** est assuré pour le département d'Histoire par le Centre de Langues (CLD) au 1^{er} semestre et au 2^{ème}. Ce cours aura lieu le lundi matin (9h-12h). Il est ouvert aux étudiants de L1 ayant le niveau 4 ou 5 au test.
- une **initiation au Grec et au Latin** est offerte dans le cadre du département de Littérature. Ces langues sont validables au même titre que des langues vivantes.

ATTENTION:

- •les inscriptions aux cours se font auprès du Département concerné.
- •au moment de votre inscription soyez attentifs aux horaires des cours en langues

•Pour se renseigner:

UFR Langues

Bureau B 315 (bât B1, 3e étage), tél : 01 49 40 68 28 ou 29

Département d'Études des Pays Anglophones (DEPA) :

http://www.univ-paris8.fr/anglaisllce/article.php3?id article=22

Bureau B 216 (bât B, 2e étage) Tél.: 01 49 40 68 34 / 68 35

Allemand:

http://www.univ-paris8.fr/allemand/

Bureau B 204 (bât. B, 2e étage). Tél. 01 49 40 68 33

Espagnol:

http://www.univ-paris8.fr/article.php3?id article=2415

Bureau B 219 (bât.B, 2e étage). Tél: 01 49 40 68 37

Italien:

http://departement-italien-paris8.blogspot.com/

Bureau B 201 Tél: 01 49 40 68 40

Portugais:

http://www.univ-paris8.fr/ufr-langues/spip.php?rubrique12

Bureau B 324 Tél: 01 49 40 68 42

Latin et grec (département de littérature française)

 $\underline{http://www.univ-paris8.fr/littfra/}$

Bureau B 343 Tel: 01 49 40 68 11

Séjours d'études à l'étranger :

Il existe plusieurs programmes (ERASMUS, CREPUQ, etc...) permettant aux étudiants de poursuivre leurs études dans une université étrangère en L3 ou en Master.

Si vous faites ce choix, il convient de le préparer au moins un an à l'avance. Pour vous aider à préparer le dossier, et vous conseiller, consultez Caroline Douki, responsable des Relations Internationales, à sa permanence hebdomadaire, bureau B 345, sur rendez-vous.

Contact: erasmus.histoire@univ-paris8.fr.

RÉCAPITULATIF DE LA FORMATION

MAJEURE Histoire	ECTS	Heures	Année
UE Méthode : 6 EC	22	156	L1
- Initiation méthodologique Époque A ⁽¹⁾ (1 EC)	4	26	
- Initiation à la dissertation (1 EC)	4	39	
- Tutorat 1 ^{er} semestre (1 EC)	3	13	
- Initiation méthodologique Époque B ⁽¹⁾ (1 EC)	4	26	
- Initiation au commentaire (1 EC)	4	39	
- Tutorat 2 ^{ème} semestre (1 EC)	3	13	
UE Propédeutique : 5 EC	18	156	L1
- Atelier d'expression et de culture générale 1 ^{er} semestre (1 EC)	3	39	
- Informatique et documentation 2 ^{ème} semestre (1 EC)	3	26	
- Propédeutique 1 ^{er} semestre (1 EC)	4	26	
- Propédeutique 2 ^{ème} semestre (1 EC)	4	26	
- Découverte des documents historiques 1 ^{er} semestre (1 EC)	4	39	
UE Consolidation disciplinaire : 7EC	32	234	L2
- Introduction Époque Ancienne (1 EC)	5	39	
- Introduction Époque Médiévale (1 EC)	5	39	
- Introduction Époque Moderne (1 EC)	5	39	
- Introduction Époque Contemporaine (1 EC)	5	39	
- Question d'histoire Époque C ⁽¹⁾ (1 EC)	6	39	
- Question d'histoire Époque D ⁽¹⁾ (1 EC)	6	39	
- Lectures historiques (1 EC)	5	39	
UE Spécialisation : 4 EC	23	195	L3
- Préprofessionnalisation 1 ^{er} semestre (1 EC)	4	39	
- Préprofessionnalisation 2 ^{ème} semestre (1 EC)	4	39	
- Sciences auxiliaires 1 ^{er} semestre (1 EC)	5	39	
- Sciences auxiliaires 2 ^{ème} semestre (1 EC)	5	39	
UE Approfondissement disciplinaire : 5 EC	25	195	L3
- Période Ancienne (1 EC)	5	39	
- Période Médiévale (1 EC)	5	39	
- Période Moderne (1 EC)	5	39	
- Période Contemporaine (1 EC)	5	39	
- Période européenne ou extra-européenne (1 EC)	5	39	
FORMATION COMPLEMENTAIRE	ECTS	Heures	Année
UE Libre	10	$(78)^{(2)}$	L1
- 2 EC en L1 (5 ECTS et 39 H par EC)			
2 UE de Mineure	32	$(312)^{(2)}$	L2 et L3
- Mineure I : 4 EC en L2 (4 ECTS et 39 H par EC)			
- Mineure II: 4 EC en L3 (4 ECTS et 39 H par EC)			
3 UE de Langues	18	(234)(2)	L1 à L3
- Langue I : 2 EC en L1 (3 ECTS et 39 H par EC)			
- Langue II : 2 EC en L2 (3 ECTS et 39 H par EC)			
- Langue III : 2 EC en L3 (3 ECTS et 39 H par EC)			

⁽¹⁾ Les Époques A, B, C, D correspondent aux époques Ancienne, Médiévale, Moderne et Contemporaine; les deux EC Introduction méthodologique de première année sont fondés sur 2 de ces 4 époques, les deux EC Question de deuxième année devant porter sur les deux époques non traitées en première année.

⁽²⁾ Les charges horaires réelles peuvent varier en fonction des langues, EC libres et parcours mineurs choisis

ANNEXES

MINEURES D'HISTOIRE POUR LES ÉTUDIANTS D'AUTRES CURSUS

Pour les étudiants en Sciences politiques

Mineure d'Histoire pour politistes

Le cursus de Mineure, fixé en accord avec le département de Sciences politiques, comporte :

- •1 EC Découverte des documents historiques ou d'Introduction histoire en L1, 2^e semestre
- •1 EC Introduction ou Question d'histoire en L2, 1^{er} semestre
- •2 EC Questions d'histoire au choix (liste communiquée au département de Sciences politiques chaque année) en L2, 2^e semestre

Pour les étudiants de Sociologie

Demi-Mineure d'Histoire pour sociologues

Cette Demi-Mineure fournit les bases de la méthode historique, et initie aux pratiques de la discipline. Elle peut constituer un complément de formation dans une multitude de projets professionnels, aussi bien que dans la perspective du concours de Professeur des Écoles, conjointement avec une Demi-Mineure enseignement (voir au Sufice).

Composition

- •1 EC Découverte des documents historiques, conseillé en L1
- •1 EC Introduction à l'Histoire contemporaine
- •1 EC Question d'Histoire contemporaine
- •1 EC Introduction ou question d'Histoire, au choix
- •1 EC Lectures historiques, conseillé en L3

Mineure d'Histoire pour sociologues

Se renseigner au secrétariat du département : un cursus flexible et personnalisé peut être envisagé en fonction des centres d'intérêts de l'étudiant, en coordination avec les responsables L de Sociologie et d'Histoire.

EC libres d'Histoire pour sociologues (conseillés)

Composition:

- •1 EC Découverte des documents historiques, conseillé en L1
- •1 EC Lectures historiques, conseillé en L2 ou L3
- •autres EC possibles: Introduction ou Question d'Histoire

Pour les étudiants de Lettres

Demi-Mineure d'Histoire pour littéraires

Cette Demi-Mineure initie au commentaire de documents historiques ainsi qu'à la pratique de l'Histoire. L'étudiant devra tenir compte de ses centres d'intérêts littéraires pour ce qui est du choix de

ses Introductions et Questions. Il est cependant conseillé de profiter de l'offre diversifiée du département pour s'initier aux périodes plus anciennes, Antiquité et Moyen Âge, dont une connaissance même partielle peut considérablement enrichir les approches de textes même très contemporains. *Composition :*

- •1 EC Découverte des documents historiques, conseillé en L1
- •2 EC Introduction
- •2 EC Questions d'Histoire, à choisir dans deux périodes différentes au moins

Mineure d'Histoire pour littéraires

Se renseigner au secrétariat du département : un cursus flexible et personnalisé peut être envisagé en fonction des centres d'intérêts de l'étudiant, en coordination avec les responsables L de Littérature et d'Histoire.

EC libres d'Histoire pour littéraires (conseillés)

- •1 EC Découverte des documents historiques, conseillé en L1
- •1 EC Lectures historiques, conseillé en L2 ou L3
- •autres EC possibles: Introduction ou Question d'Histoire

Pour les étudiants de Géographie

Demi-Mineure d'Histoire pour géographes

Cette Demi-Mineure fournit les bases de la méthode historique et initie aux pratiques de la discipline. Elle peut constituer un complément de formation dans une multitude de projets professionnels, aussi bien que dans la perspective du concours de Professeur des Écoles, conjointement avec une Demi-Mineure enseignement (voir au SUFICE).

La Demi-Mineure consiste en 3 à 4 EC à choisir parmi

- •1 EC Découverte des documents historiques, conseillé en L1
- •1 EC Introduction à l'Histoire contemporaine
- •1 EC Question d'Histoire contemporaine
- •1 EC Introduction ou question d'Histoire, au choix
- •1 EC Lectures historiques, conseillé en L3

Mineure d'Histoire pour géographes

Cette Mineure est destinée à donner les bases de la méthode historique et une maîtrise minimale du vocabulaire, des outils et des techniques de la discipline, essentiellement par la pratique. Selon son bagage personnel, l'étudiant pourra privilégier certaines périodes (on en distingue traditionnellement quatre en Histoire : Ancienne, Médiévale, Moderne, Contemporaine), ainsi que certains types de cours, soit davantage tournés vers l'acquisition des cadres chronologiques généraux dans une période donnée (EC « Introduction »), soit plutôt orientés vers l'acquisition de la pratique historique à partir de thèmes d'étude précis (EC « Question »). Mineure particulièrement conseillée dans le cadre de la préparation au Capes et à l'Agrégation, mais envisageable aussi dans le cadre de certains projets professionnels (géographie historique, par exemple).

La Mineure consiste en 7 EC à choisir parmi

- •1 EC Découverte des documents historiques, conseillé en L1
- •1 EC Introduction à l'Histoire contemporaine
- •1 EC Question d'Histoire contemporaine

- •4 EC Introduction ou Question d'Histoire, au choix, dont au moins un de chaque période
- •1 EC Lectures historiques, conseillé en L2
- •2 EC Périodes au choix (en L3 uniquement)

EC libres d'Histoire pour géographes et/ou EC de Sciences connexes à la Géographie (conseillés)

Soit 1 à 4 EC à choisir parmi

- •1 EC Découverte des documents historiques, conseillé en L1
- •1 EC Lectures historiques, conseillé en L2 ou L3
- •1 EC Introduction
- •1 EC Ouestion d'Histoire

Pour tous les autres étudiants

Les Mineures d'Histoire non spécialisées sont ouvertes à tous les étudiants, quelle que soit leur formation d'origine.

Si le parcours de Majeure comporte un nombre d'EC différent de celui prévu ici, un parcours personnalisé peut être envisagé en accord avec les deux formations : contactez les responsables pédagogiques.

La Mineure d'Histoire

Elle permet aux étudiants d'acquérir une solide culture historique et de s'initier aux méthodes de travail en Histoire. Le parcours est progressif. Il est possible de commencer cette Mineure en S2 ou en S3.

La progression est graduelle, les étudiants doivent suivre l'ordre des semestres indiqués :

- L 1 S 2 : Découverte des documents historiques + Introduction (2 EC)
- L 2 S 3: Lectures historiques + Introduction (2 EC)
 - S 4: Introduction + Introduction (2 EC)
- L3 S 5 : 2 EC Périodes (2 EC)
- S 6 : Science auxiliaire + Période (2 EC)

La Demi-Mineure d'Histoire

Elle offre aux étudiants les bases d'une culture générale en Histoire :

- 1 EC Découverte des documents historiques
- 2 EC Introduction
- 2 EC Questions d'Histoire

Ces 5 EC doivent obligatoirement se répartir sur les 4 époques historiques (Antiquité, Moyen Age, Moderne, Contemporaine).

EMPLOIS DU TEMPS PAR SEMESTRE

Emploi du temps du 1^{er} semestre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	Anglais	Initiation Bouju/ Verheyde		Initiation Gravel	Sciences aux Gravel
		Question Duteil	Question Helvétius	Atelier Paul Ernst	Documents Bonzon
		Prépro Pattieu	Période Duteil	Atelier Bonzon	Question Saliou
12h-15h	Initiation Leventopoulos	Initiation Dausse	Initiation Dausse	Propédeutique L'Héritier	Atelier Descamps
	Intro Kyriakidis	Documents Bru	Initiation Leventopoulos	Introduction Lellouch	Atelier Leventopoulos
	Période Chandelier	Propédeutique Diaz		Période Pouzol	Sciences aux Peveri
15h-18h	Propédeutique Bernard	Initiation Bouju/ Verheyde	Propédeutique Vilmain	Initiation Peveri	Introduction Ripa
	Sciences aux Saliou	Introduction Bove	Atelier Cuche	Question Le Quang	Initiation Gravel
		Période Ripa		Période Dausse	Prépro enseignement
18h-21h	Documents Le Quang		Documents Djabellaoui	Introduction L'Héritier	Initiation Peveri
	Lectures Duteil				
	Période Lellouch				

Emploi du temps du 2^e semestre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	Anglais	Propédeutique Bonzon/Lellouch	Initiation Saliou	Initiation Saliou	Initiation Millet
		Introduction Bonzon/Lellouch	Question Bernard	Question Diaz	Sciences aux. Bonzon
		Période Pattieu	Période L'Héritier	Période Peveri	Question Sibeud
12h-15h	Documents Capet	Initiation Chandelier	Introduction Gravel	Initiation Minard	Atelier Leventopoulos
	Propédeutique Moatti	Introduction Pouzol	Sciences aux Verna	Propédeutique Bonzon/ Lellouch	Question Ernst
	Prépro Verheyde	Question Cornette	Lectures N	Introduction Pouzol	
15h-18h	Initiation Bove	Initiation Favier	Propédeutique N	Initiation Chandelier	Initiation Favier
	Question L'Héritier	Initiation Verna	Introduction Dausse	Question Ripa	Introduction Diaz
	Période Moatti	Introduction Bernard	Sciences aux Cuche	Période Minard	Prépro Bouju
18h-21h	Introduction Duteil				

PV DE LICENCE 2013-2014

NOM:		Prénom :			N° carte étudiant :				
Année	UE	Enseignements (EC)	ECTS	Note obtenu e	Code EC	Intitulé			
L 1	Méthode	Initiation S 1 = Question A +tutorat	11						
56 ects		Initiation S 2 = Question B +tutorat	11						
	Propé	Atelier d'expression	3						
	·	Découverte des documents	4						
		Propédeutique semestre 1	4						
		Propédeutique semestre 2	4						
		Informatique	3						
	Langues	Langue 1	3						
	(l)	Langue 2	3						
	Libre	Libre 1	5						
		Libre 2	5						
L 2	Consolid	Introduction A	5						
59 ects		Introduction B	5						
		Introduction C	5						
		Introduction D	5						
		Question C	6						
		Question D	6						
		Lectures historiques	5						
	Langues (II)	Langue 3	3						
		Langue 4	3						
	Mineure (I)	Mineure 1	4						
	,	Mineure 2	4						
		Mineure 3	4						
		Mineure 4	4						
L 3	Approf	Période Ancienne	5						
65 ects	, ,	Période Médiévale	5						
		Période Moderne	5						
		Période Contemporaine	5						
		Période européenne ou extra-europ.	5						
	préprof	Préprofessionnel 1	4						
	' '	Préprofessionnel 2	4						
		Science auxiliaire 1	5						
		Science auxiliaire 2	5						
	Langues (III)	Langue 5	3						
	J ()	Langue 6	3						
	Mineure (II)	Mineure 5	4						
		Mineure 6	4						
		Mineure 7	4						
		Mineure 8	4						
		TOTAL	180						
	(1: 10 1/1: /	cous réserve du respect des règles de scolari		1 6		J			

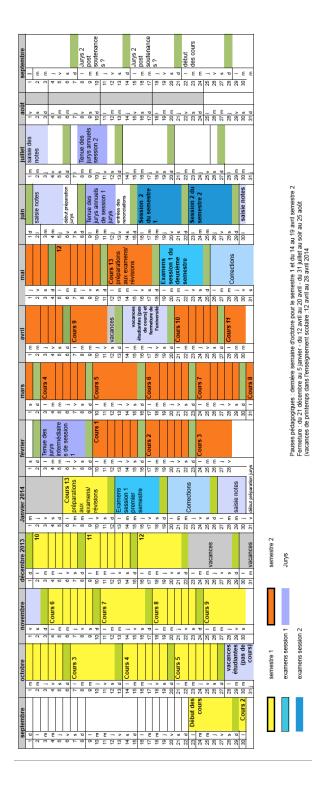
(diplôme délivré sous réserve du respect des règles de scolarité et de la conformité du cursus)

Délivrance du diplôme : OUI NON. (entourer la décision du jury)

MENTION: DATE

Nom et signature des membres du jury (3 minimum) : CACHET du Département

CALENDRIER UNIVERSITAIRE



SERVICES UTILES

Profitez de vos études pour lire. Profitez de la Bibliothèque universitaire. Elle est exceptionnellement riche et ouverte tous les jours, sauf le dimanche (consultez les horaires d'ouverture sur son site). Vous pouvez vous promener librement parmi les rayonnages et avoir accès directement aux livres, aux revues et aux films (la BU dispose effectivement d'une salle pour visionner les films récents ou anciens). Elle offre des ouvrages nécessaires à vos études en Histoire, mais elle offre aussi toute sorte de ressources : revues du mois, ouvrages littéraires très diversifiés, accès à Internet. Vous pouvez emprunter des ouvrages. Elle est aussi un lieu agréable, calme et accueillant où se déroulent des actions culturelles. Profitez-en!

Profitez de vos études pour sortir. Profitez des billets gratuits ou des tarifs réduits qu'offre le Service d'Action Culturelle (bureau A 222) pour le cinéma, le théâtre, l'opéra, la danse

Mangez équilibré! Un restaurant universitaire est à présent installé sur le campus. Ses salles sont agréables. Ses menus diversifiés et son prix modique : moins de 3 euros pour une entrée, un plat et un dessert. C'est mieux qu'un sandwich!

Faites du sport. Le service des sports ou SUAPS est situé au rez-de-chaussée du Bâtiment A, salle A 001. Il est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h. N'hésitez pas à prendre contact avec les enseignants et les animateurs qui vous proposeront des activités sportives très variées, répondant à différents niveaux de capacité, du loisir à la compétition (danse, gymnastique, yoga, natation, basket, football, rugby.....). Bougez!

Annonce pour la promotion du bureau des étudiants (B.D.E)



Qui je suis ??

Originaire de l'UFR4 (Histoire, Sociologie, Lettres et Science Politique) de l'Université Paris 8 Saint-Denis-Vincennes

Le Bureau des Etudiants (BDE) fut créé en Septembre 2010 par un groupe d'ami(e)s issus des différentes branches de l'UFR lettres et sociétés.

L'objectif est de fournir un service aux étudiant(e)s des divers niveaux (Licence-Master-Doctorat) et disciplines des Sciences humaines de Paris 8 leur permettant de se rencontrer et d'échanger. Nous souhaitons créer du lien social, de l'entraide et de la convivialité entre étudiants.

Fréquentant une **université à taille humaine et riche en multiculturalisme** nous désirons que le BDE reflète cette image à laquelle nous sommes tous attachés.

Quelles sont mes méthodes ?!

Monter et développer des **activités culturelles** (visite à l'Assemblée Nationale, Basilique Saint Denis), **festives** (soirée de fin d'année, pot d'amitié) et **pédagogiques** (match de football profétudiants, partage de cours) pour les étudiants de Paris8.

Nous sommes une Association de loi 1901 à but non lucratif. Nous agissons comme **apolitique et aconfessionnelle**.

Comment me contacter?

Tu souhaites adhérer à notre groupe, être au courant de nos activités ou proposer des sorties?

Voici notre courriel : <u>bdeparis@hotmail.com</u>. Laisse-nous tes coordonnées (nom, prénom, année d'étude, adresse mail).

Tu peux bien sûr nous retrouver sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook) en tapant « BDE LSHS PARIS VIII »